

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



## PROJET DE LOI DE FINANCES POUR L'EXERCICE 2014

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

### CHAPITRE 38

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU  
DEVELOPPEMENT URBAIN

VERSION FRANCAISE

*page intercalaire*

# SOMMAIRE

---

<b>NOTE EXPLICATIVE</b>	<b>5</b>
<b>PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE</b>	<b>7</b>
1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	9
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	10
3.1. BILAN TECHNIQUE	11
3.2. BILAN FINANCIER	12
3.3. PERSPECTIVES	14
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	15
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	15
<b>DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES</b>	<b>19</b>
6. PROGRAMME 496: DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT	23
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	25
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	25
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	26
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	27
7. PROGRAMME 497: AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN	29
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	31
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	31
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	32
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	33
8. PROGRAMME 498: DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT URBAIN (PDITU)	35
8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	37
8.2. STRATÉGIE PROGRAMME	37
8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	38
8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	39

<b>9. PROGRAMME 499: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR URBAIN</b>	<b>41</b>
9.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	43
9.2. STRATÉGIE PROGRAMME	43
9.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	44
9.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	45

## ANNEXE

### TABLEAU DE BUDGETISATION

## Note explicative

---

La Loi N°2007 du 26 Décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat a mis en place un nouveau cadre de gestion budgétaire, comptable et financier dans les Administrations publiques. Ce nouveau cadre est une véritable constitution financière qui vient remplacer l'Ordonnance de 1962 qui, même si elle a permis d'obtenir au cours des cinquante dernières années, des résultats non négligeables, était devenue inadaptée au regard des défis auxquels notre pays fait face.

Le nouveau texte est une volonté politique affichée du Chef de l'Etat qui, lors de sa communication spéciale au cours du Conseil des Ministres du 12 Septembre 2007, disait : « le Gouvernement doit s'attendre à être jugé sur des critères de performance ». C'est une traduction dans les faits de la gestion axée sur les résultats.

Après l'adoption et la promulgation de la Loi N°2012/014 du 21 Décembre 2012, première loi élaborée en mode programme, un saut qualitatif a été opéré dans la présentation du budget à travers le document intitulé « Projet de Performance des Administrations (PPA) Ministérielles ». La demande budgétaire y est exprimée et motivée par des objectifs centrés sur la recherche de la performance, une performance justifiée par l'atteinte des résultats visés par les politiques publiques en cours d'implémentation.

Un nouveau système d'information appelé PROBMIS (Programme Budget Management Information System) a donc été mis en place pour accompagner la mise en œuvre de cette réforme.

Comme pour tout nouvel outil, on a observé au cours de la période de démarrage de l'exercice, des petites difficultés qui ont été très vite surmontées, permettant une accélération du processus de mise en œuvre des activités planifiées en 2013.

Tirant des leçons de l'expérience de l'exercice en cours, la préparation des Projets de Performance des Administrations (PPA) de l'exercice 2014 a mis un accent particulier à améliorer les éléments, aussi bien de forme que de fond, ambitionnant de donner aux Administrations un référentiel pratique, cohérent et pertinent, garantissant de meilleures possibilités de lecture de la performance.

C'est donc en toute logique qu'il présente les objectifs de performance pour les trois prochaines années et décline pour chaque programme, les objectifs, les indicateurs, les cibles, les stratégies-programme, les actions et le cadre organisationnel de mise en œuvre ainsi que les moyens qui accompagnent sa réalisation.

Bien entendu, toute cette planification se doit d'être cohérente avec le Document de Stratégie de Croissance et de l'Emplois (DSCE).

Dans sa structuration, il comporte trois parties imbriquées :

- La synthèse stratégique qui montre que le Projet de Performance des Administrations (PPA) est en cohésion avec les politiques publiques en cours ;
- Le contenu des programmes ;
- Les annexes.

Les Ministères des Finances et de l'Economie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire vous souhaitent un agréable voyage à travers ce nouvel outil.



# **PREMIERE PARTIE**

## **SYNTHESE DE LA STRATEGIE**

*page intercalaire*

## 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

Le DSCE souligne l'importance des enjeux économiques du développement urbain et du rôle économique des villes, compte tenu de leur poids sur le PIB (le PIB urbain représente actuellement près de 60% du PIB total). En effet, les villes sont des lieux de concentration des activités économiques et les champs de prédilection des secteurs secondaires et tertiaires. Il est donc nécessaire de replacer la ville dans son véritable rôle de moteur du développement économique et social, afin de permettre aux villes de contribuer efficacement à la relance et la consolidation de la croissance économique.

Pour cela, l'objectif clairement énoncé dans le DSCE est «de maîtriser le développement des villes et d'en faire des centres de production et de consommation nécessaires à l'essor du secteur industriel, mais également de promouvoir l'émergence des agglomérations périphériques, le développement des villes moyennes ou secondaires capables de structurer les activités économiques dans l'espace urbain et de concourir au développement des zones rurales environnantes».

De manière spécifique, les autorités entendent encadrer et maîtriser le développement urbain (limiter le taux d'urbanisation à 57,3% en 2020) ; construire 17 000 logements et aménager 50 000 parcelles) ; réduire de moitié le pourcentage de la population qui n'a pas accès aux infrastructures aux services urbains de base ; construire 150 km de voies bitumées ; Renforcer l'industrie, le secteur privé, la gouvernance et les ressources humaines du sous-secteur urbain.

L'atteinte de ces objectifs se fera à travers :

- l'entretien et la réhabilitation des infrastructures urbaines ;
- le développement des infrastructures urbaines ;
- l'amélioration de l'accès aux services urbains de base ;
- la maîtrise de l'occupation du sol ;
- la protection des groupes sociaux vulnérables ;
- le renforcement des capacités institutionnelles.

## 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Le Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (MINHDU) est chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière d'habitat et de développement urbain.

a) En matière d'habitat, le MINHDU répond:

- de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un plan d'amélioration de l'habitat, tant en milieu urbain que rural;
- de la mise en œuvre de la politique d'habitat social ;
- du suivi de l'application des normes en matière d'habitat.

- b) En matière de développement urbain, il est chargé:
- c)
  - de l'élaboration et du suivi de la mise en œuvre des stratégies d'aménagement et de restructuration des villes en relation avec les Administrations concernées ;
  - de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies de développement social intégré des différentes zones urbaines ;
  - de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies de gestion des infrastructures urbaines en liaison avec le Ministère des Travaux Publics ;
  - de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies d'amélioration de la circulation dans les grands centres urbains avec les Départements ministériels et les Collectivités Territoriales Décentralisées concernés;
  - de l'embellissement des centres urbains, en liaison avec les départements ministériels et les collectivités Territoriales Décentralisées intéressés ;
  - de la planification et du contrôle du développement des villes ;
  - du suivi de l'élaboration des plans directeurs des projets d'urbanisation en liaison avec les Collectivités Territoriales Décentralisées ;
  - du suivi de l'application des normes en matière d'assainissement et de drainage;
  - du suivi du respect des normes en matière d'hygiène et de salubrité, d'enlèvement et/ou de traitement des ordures ménagères;
  - de la liaison avec les Organisations Internationales concernées par le développement des grandes villes en relation avec le Ministère des Relations Extérieures.

### 3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

Les performances antérieures du MINHDU sont évaluées à partir des résultats qualitatifs et quantitatifs obtenus et à partir du taux d'exécution du budget.

Pour les trois dernières années, les performances sont évaluées dans les domaines suivants :

- La planification urbaine ;
- le désengorgement des voies d'accès aux grandes métropoles ;
- la facilitation des transports urbains ;
- le désenclavement des quartiers d'habitats précaires ;
- l'amélioration du cadre environnemental urbain ;
- L'habitat et la promotion immobilière ;

- la contribution à la réduction de l'exclusion sociale en milieu urbain ;
- le renforcement du cadre institutionnel et juridique.

### 3.1 BILAN TECHNIQUE

En matière de planification urbaine, les réalisations majeures ont porté sur l'élaboration du Plan de Secteur (PS) du noyau central de Yaoundé; des Plans Directeurs d'Urbanisme (PDU) des villes de Buéa et Ngaoundéré et des plans Sommaires d'Urbanisme (PSU) des villes de Zoétélé, Nkonzem, Massok, Mbangassina, Puma et Idabato ; des Plans d'Occupation des Sols (POS) des villes de Yaoundé, Bamenda, Bafoussam et Nkongsamba.

En matière de Voiries et Assainissement les réalisations majeures ont porté sur:

- la poursuite de la construction de la pénétrante Est de Yaoundé ;
- la poursuite de la réhabilitation des voies à Biyem-assi, Nsimeyong ;
- la construction de la voirie de Limbé voie (Comprehensive Collège Middle Farm) ;
- la réhabilitation des voiries des villes de Bangangte, Kribi, Akwa et Isanguele;
- l'entretien des voiries dans les villes secondaires;
- le désenclavement de certains quartiers d'habitat précaire des villes couvertes par le Projet de Développement des Secteurs Urbains et d'Approvisionnement en Eau (PDUE) à savoir Yaoundé, Douala, Bamenda, Maroua, Mbalmayo.
- l'assainissement, avec notamment la construction de la station d'épuration de Biyem- Assi (travaux en cours) à Yaoundé et une meilleure gestion des déchets solides ; la construction des drains primaires, secondaires et tertiaires à New Bell à Douala et à Maroua.

En matière d'Habitat, les réalisations majeures ont porté sur la relance de la filière de production de logements, tant privée que publique, pour faciliter l'accès du plus grand nombre de citoyens à l'habitat décent.

S'agissant de la production publique, le Gouvernement a mis un accent sur le programme de construction de 10 000 logements sociaux répartis dans les villes de Douala, Yaoundé, capitales régionales et villes universitaires. A Yaoundé/Olembé, la première phase de construction de 380 logements est en cours d'achèvement. A Douala/Mbanga Bakoko, la construction de 1175 logements est également en cours d'exécution. L'objectif est que 1675 logements soient mis sur le marché d'ici fin 2013. On note également sur ce point, le démarrage effectif du projet de 1800 logements chinois dans les villes de Yaoundé. Ce programme qui a été redimensionné va également se déployer par la suite dans les villes de Douala, Bafoussam, Bamenda, Limbé et Sangmélima.

Dans le même registre, on note le démarrage effectif dans la ville de Yaoundé des travaux de construction de 600 logements par la firme Internationale COFFOR.

Parallèlement, des négociations avec les promoteurs immobiliers étrangers sont à l'état des Mémorandums signés avec une vingtaine qui déboucheront sur des conventions entre l'Etat du Cameroun et ces derniers.

Pour ce qui est de la production privée de logements, les actions du Gouvernement ont abouti à la signature de trois(03) conventions avec les promoteurs immobiliers opérationnels. Pour cela, trois(03) programmes sont d'ores et déjà éligibles et bénéficieront de l'encadrement et de l'appui du Gouvernement en matière de construction des VRD en vue de réduire de manière considérable les coûts de vente des produits. A cet égard, trois DAO sont en cours de lancement à la Commission de Passation des Marchés et permettront, à l'horizon décembre 2013, un démarrage des travaux de construction d'environ trois cent (300) logements.

En ce qui concerne la contribution à la réduction de l'exclusion sociale en milieu urbain, l'action a essentiellement porté sur l'implémentation de l'approche HIMO à travers la réalisation de nombreux projets communautaires, générateurs d'emplois en faveur des jeunes en difficulté dans les villes. Ces opérations réalisées à titre pilote ont permis de recruter et former plus de 300 jeunes aux métiers urbains et d'améliorer les conditions de vie des populations défavorisées dans les villes concernées.

Quant au renforcement du cadre institutionnel et juridique, l'action a porté sur la vulgarisation des textes en matière d'urbanisme et d'habitat, notamment la loi n°2004/003 du 21 avril 2004 régissant l'urbanisme au Cameroun et de ses textes d'application, la loi n° 2001/020 du 18 décembre 2001 portant organisation de la profession d'agent immobilier, la loi n°009/016 du 22 décembre 1999 relative aux établissements publics, la Loi n°81/03 du 07 juillet 1981 fixant le statut de la copropriété des immeubles bâties, la loi n°97/003 du 10 janvier 1997 relative à la promotion immobilière.

### 3.2 BILAN FINANCIER

La dotation des quatre derniers exercices est consignée dans le tableau ci-dessous ; elle est répartie en budget de fonctionnement et d'investissement (en milliers), cette dernière composante se subdivisant en : ressources ordinaires internes (RIO), ressources spéciales (PPTE, IADM et C2D).

Sources : BIP et budget de fonctionnement 2008 à 2011

Graphique 1 :

Le graphique ci-dessus indique une embellie réelle en 2013, puisque l'enveloppe passe de 50 323 000 milliards à 79,904 milliards. Cette hausse s'explique par la prise en compte des travaux de l'autoroute Yaoundé Nsimalen à hauteur de 24 milliards.

Le graphique met surtout en évidence une tendance baissière du budget entre 2009 et 2012, puisque l'enveloppe passe de 56,938 milliards à 50,323 milliards, soit une diminution de 6.615 milliards en valeur absolue et 12% en valeur relative.

Le graphique ci-dessous indique qu'entre 2009 et 2013, le budget global du MINHDU oscille entre 56,9 milliards (2009) et 76,904 milliards (2013). La dotation 2012 (50,323 milliards) se situe bien dans cet intervalle quoiqu'elle représente une progression par rapport à l'année d'

avant (45,559 milliards). Il y a donc lieu de s'interroger si ce niveau d'investissement permet de suivre efficacement les problèmes liés à l'urbanisation rapide de nos cités.

L'analyse du budget selon les sources de financement relève trois catégories de ressources :

- les ressources internes ordinaires (RIO) ;
- les ressources spéciales (C2D) ;
- les ressources externes.

Les ressources internes ordinaires (BIP et fonctionnement) ont augmenté légèrement de l'ordre de 28.232 milliards de 2012 à 2013.

S'agissant des ressources C2D, il convient de rappeler ce qui suit :

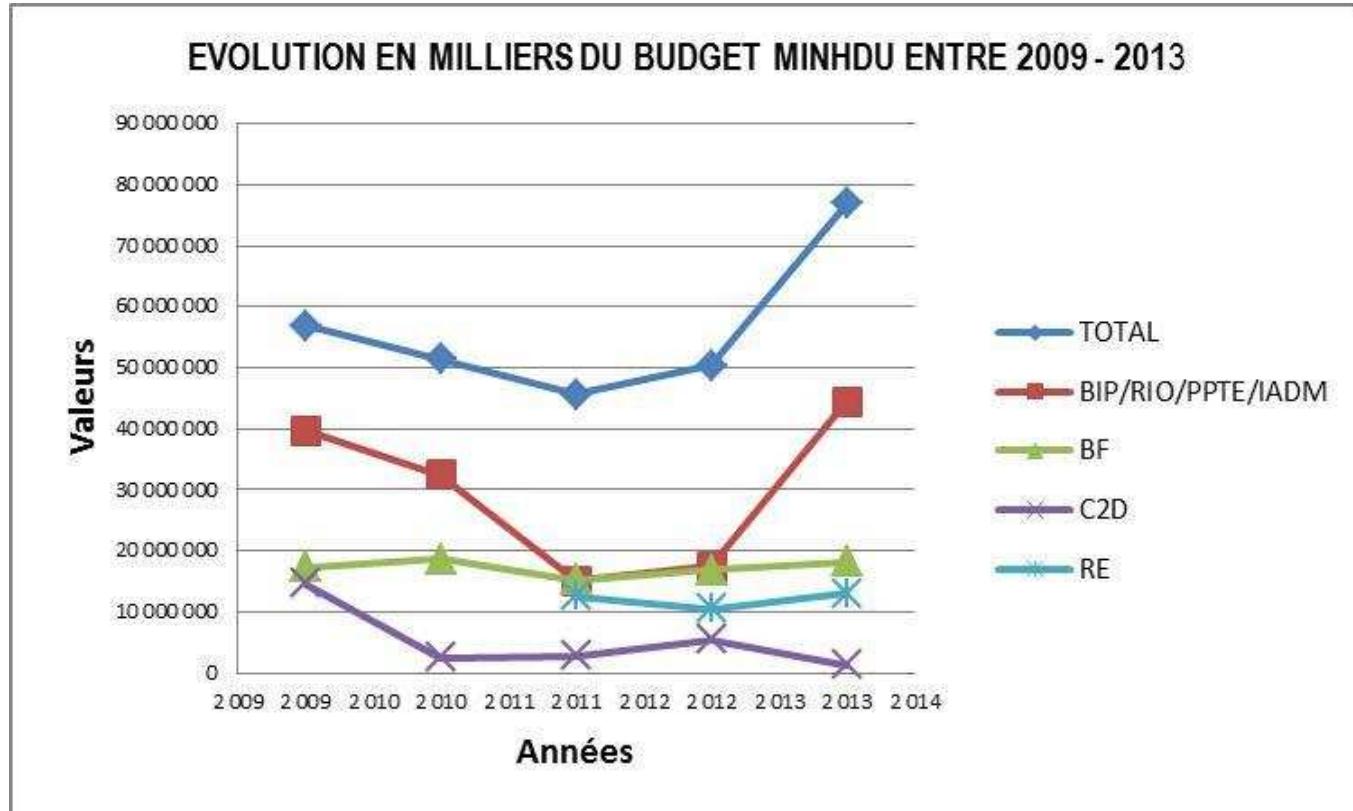
- elles représentent les seules ressources spéciales disponibles après la disparition des ressources PPTE et IADM en fin 2011 ;
- dans le cadre du premier C2D exécuté entre 2007 et 2011, le montant desdites ressources dégagées au profit des deux grandes métropoles était de 75,435 milliards. Le second C2D de montant quasi identique devrait démarrer avant la fin 2014 et s'étend à 3 nouvelles Communautés Urbaines que sont Garoua, Bertoua et Bafoussam.

La physionomie de ces villes devrait changer dans les toutes prochaines années grâce à ce financement spécial.

Pour ce qui est des ressources externes, les trois projets bénéficiaires (PGU, PDUE et PADY 2) sont toujours à l'œuvre. Auxquelles il faudrait augmenter le projet de construction de logements sociaux avec la coopération chinoise.

	2009	2010	2011	2012	2013
<b>TOTAL</b>	56 938 000	51 380 000	45 559 000	50 323 000	76 904 000
<b>BIP/RIO/PPTE/IADM</b>	39 622 000	32 456 000	15 000 000	17 500 000	44 500 000
<b>BF</b>	17 346 000	18 582 000	15 295 000	16 923 000	18 155 000
<b>C2D</b>	14 622 000	2 456 000	2 764 000	5 400 000	1 249 000
<b>RE</b>			12 500 000	10 500 000	13 000 000

TABLEAU 1



GRAPH 1

### 3.3 PERSPECTIVES

Pour les trois prochaines années, le MINHDU entend poursuivre son action suivant les axes ci-après:

- développement de la planification urbaine;
- amélioration de l'habitat ;
- amélioration de l'environnement urbain et de l'accessibilité aux services urbains de base ;
- développement des infrastructures de transport urbain.

1. *En matière de maîtrise du développement urbain*, l'élaboration et l'actualisation des documents de planification urbaine. En perspective la couverture de toutes les villes chefs-lieux de régions et de département ainsi que les villes d'au moins 20 000 habitants.

2.

3. *En matière d'habitat*,

(i) la poursuite du programme gouvernemental de construction de 10 000 logements sociaux sur les sites de Mbanga Bakoko et Olembé respectivement à Douala et Yaoundé et l'extension du programme à près de 20 villes secondaires ; la mise à contribution des firmes multinationales (SISCON, GAROZ, COFFOR) et autres promoteurs immobiliers étrangers pour la construction de 10 250 logements ; la poursuite du programme chinois, l'appui aux promoteurs immobiliers privés ;

(ii) les travaux de restructuration/rénovation de 1000 ha de quartiers sous-structurés des communautés urbaines ; (iii) l'amélioration de l'accès et de l'utilisation des matériaux locaux ; (iv) l'aménagement de 30 000 parcelles dans les périphéries des capitales régionales.

4. *En matière d'assainissement*, l'amélioration de l'évacuation des eaux pluviales et de l'épuration des eaux usées à travers notamment l'achèvement de la construction du canal du Mfoundi et la poursuite des travaux d'aménagement paysagers et des aires de détente aux abords du canal ; la construction des drains principaux et autres ouvrages de drainage dans les villes de Yaoundé, Douala, Maroua, Kousseri et Limbe ; l'élaboration des schémas directeurs et plans d'assainissement dans les villes de Yaoundé, Limbe et Kousseri, la réhabilitation ou la

construction des stations d'épuration des eaux usées à Douala et Yaoundé, l'assainissement et l'aménagement du lac municipal de Yaoundé.

4. *En matière d'accès aux services urbains de base*, l'amélioration de la gestion des déchets solides à travers la construction des décharges contrôlées dans les villes chefs-lieux de régions autres que Douala et Yaoundé, la construction d'une décharge des déchets industriels à Douala, la construction des équipements d'éclairage public dans les chefs-lieux de région et de département.

5. *En matière d'infrastructures de transport urbain*, les projets ci-après seront prioritaires : la poursuite de la construction de la pénétrante Est de Yaoundé ; la poursuite de la construction de l'autoroute Yaoundé-Nsimalen ; la construction de la voie de contournement Est de Yaoundé ; la poursuite de la réhabilitation du tronçon "Texaco Nsimeyong-Tam-Tam Weekend – rond-point Biyem Assi-Chapelle Saint Marc" à Yaoundé ; la poursuite de la réhabilitation de la voirie de Garoua ; la construction de la voie de contournement Ouest à Bafoussam ; Poursuite des travaux de construction de la voirie de Limbé ; réhabilitation de la voirie urbaine des villes de Douala, Nkongsamba, Ngaoundéré, Bafoussam, Bamenda, Maroua ; l'appui aux CTD pour l'entretien ou la réhabilitation de la voirie en terre, l'extension du programme de bitumage des voiries à tous les chefs-lieux de département ; l'appui aux CTD pour le développement de l'offre de transport par rail à Yaoundé et Douala ; l'appui aux CTD pour la construction des plates-formes d'échanges dans les villes de transit.

#### 4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

Le bilan diagnostic du sous-secteur urbain a mis en exergue les enjeux du sous-secteur à savoir :

- la maîtrise de l'urbanisation pour un développement économique et social durable ;
- l'accroissement de la production des espaces urbanisés aménagés selon les règles de l'urbanisme ;
- l'amélioration de l'accès des populations aux logements décents et aux services urbains de base ;
- l'amélioration de la mobilité urbaine ;
- l'accroissement de l'offre de transport urbain de masse ;
- l'amélioration de l'offre du secteur privé opérant en milieu urbain ;
- l'amélioration de la gouvernance urbaine.

Pour répondre à ces préoccupations, la stratégie de développement du sous-secteur urbain s'est fixée comme objectif stratégique de «maîtriser le développement urbain et

#### 5. PRÉSENTATION DU CADRE STRATÉGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

La réalisation de l'objectif stratégique susmentionné passe par la mise en œuvre de quatre

programmes :

- *Le programme de développement de l'habitat* (PDH) dont l'objectif est de rationaliser l'occupation de l'espace urbain et réduire de façon significative la proportion de l'habitat indécent en milieu urbain qui traitera de toutes les préoccupations relatives à la planification urbaine, la restructuration et la rénovation de l'habitat existant, la construction de logements neufs (sociaux, moyen et haut standings) et enfin l'aménagement des zones d'extension urbaine. ;
- *Le programme d'amélioration de l'environnement urbain* dont l'objectif est d'assainir et embellir l'espace urbain et assurer une bonne gouvernance urbaine, qui traitera de la réalisation des infrastructures de proximité ( ouvrages d'assainissement, ouvrages de drainage, aires de détente) et la fourniture des services urbains de base (accès à l'eau potable, éclairage public, élimination des déchets solides), protection et sécurisation des zones à risque et limitation des nuisances diverses).
- *Le programme de développement des infrastructures de transport urbain* (PDITU) dont l'objectif est d'améliorer la mobilité urbaine et qui permettra d'améliorer la mobilité urbaine à travers l'amélioration de la couverture des villes par des réseaux de transport urbain adaptés au transport collectif et semi collectif, la mise en place d'une politique plus incitative de développement des moyens de transport urbain de masse et une meilleure maîtrise de la gestion des réseaux et du trafic en milieu urbain
- *Le programme de gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur urbain* dont l'objectif est d'améliorer le fonctionnement et les performances des services du MINHDU et qui contribuera à réunir les conditions idoines d'une mise en œuvre efficace et efficiente des programmes opérationnels à travers des actions qui concourent à la consolidation des acquis du sous-secteur dans les domaines des ressources humaines, matérielles et financières, du renforcement des audits internes et de la coordination des services.

## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 496

DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	DÉVELOPPEMENT DE LA PLANIFICATION URBAINE	Assurer la maîtrise de l'occupation du sol par l'élaboration des documents de planification et la mise à jour de tous les documents existants	Nombre de documents de planification urbaine élaborés/actualisés et approuvés	42.0	102.0	Rapports
02	RÉALISATION DES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT URBAIN	Améliorer quantitativement et qualitativement la production des espaces urbanisés décents	Superficie d'espaces urbains aménagés	0.0	800.0	Rapports
03	CONSTRUCTION DE NOUVEAUX BÂTIMENTS	Accroître l'offre de logements décents en milieu urbain	Nombre de logements construits	1675.0	17000.0	Rapports

## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 497

AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	AMELIORATION DE L'ASSAINISSEMENT EN MILIEU URBAIN	Maîtriser la gestion des eaux pluviales, des eaux usées et des déchets solides	Taux de la population urbaine ayant accès aux services d'assainissement	30.0	60.0	Rapport
02	EMBELLISSEMENT ET SÉCURISATION DES CENTRES URBAINS	Embellir et sécuriser le paysage urbain	superficie d'espaces aménagés	0.0	100.0	Rapport
03	PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL INTÉGRÉ DE TOUS LES GROUPES SOCIAUX EN MILIEU URBAIN	Promouvoir le développement social intégré en milieu urbain et favoriser l'accès de tous les groupes sociaux aux services et équipements urbains de base	proportion des groupes sociaux défavorisés ayant accès à l'emploi à travers la mise en oeuvre des infrastructures urbaines	0.0	50.0	Rapport

## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 498

DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT URBAIN (PDITU)						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	ENTRETIEN DE LA VOIRIE URBAINE	maintenir les voiries dans un bon état	Linéaire de voirie urbaine revetue /entretenue	0.0	800.0	Rapport
02	RÉHABILITATION DE LA VOIRIE URBAINE	rétablir les performances des routes urbaines	Linéaire de voirie urbaine revetue /réhabilité	0.0	360.0	Rapport
03	CONSTRUCTION DE LA VOIRIE URBAINE	Etendre le réseau ferroviaire dans les villes	Linéaire de voirie urbaine construit	0.0	50.0	Rapport

## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 499

## GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR URBAIN

Actions du programme	Objectif	Indicateurs				
		Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification	
01	AMÉLIORATION DU CADRE INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE	Améliorer le cadre institutionnel et Juridique du sous-secteur urbain	Nombre de projets de textes élaborés	4.0	12.0	Textes élaborés
02	RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES	Améliorer la performance des acteurs urbains	Nombre de personnels formé	0.0	100.0	Rapport
03	AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE URBAINE	Améliorer l'efficacité, le rendement et la cohérence des services	Taux d'exécution des projets	0.0	100.0	Rapport d'activité
04	COORDINATION DES SERVICES	suivi de l'évaluation du plan d'action, de la mise en place d'un système d'information pour le suivi des activités, de l'évaluation du fonctionnement et de la performance des services	taux d'exécution de projet	0.0	100.0	Rapport d'activité

## **DEUXIEME PARTIE**

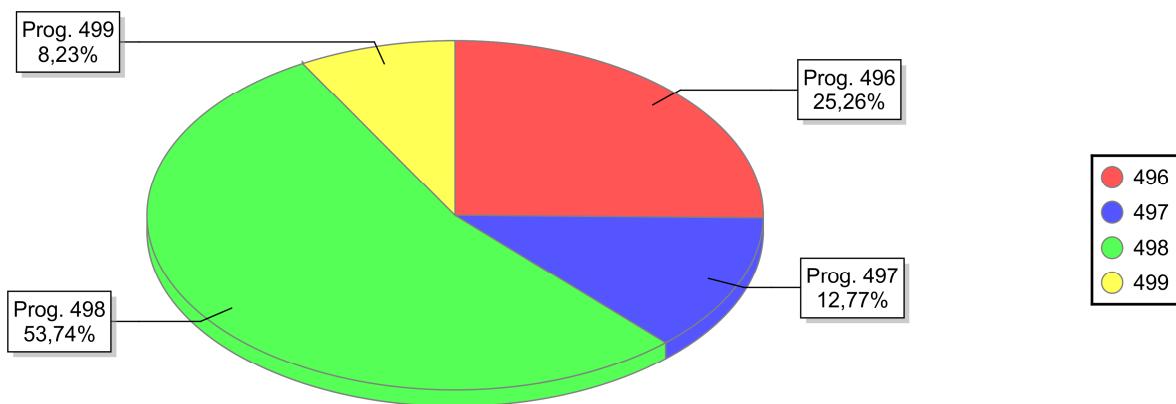
## **CONTENU DES PROGRAMMES**

*page intercalaire*

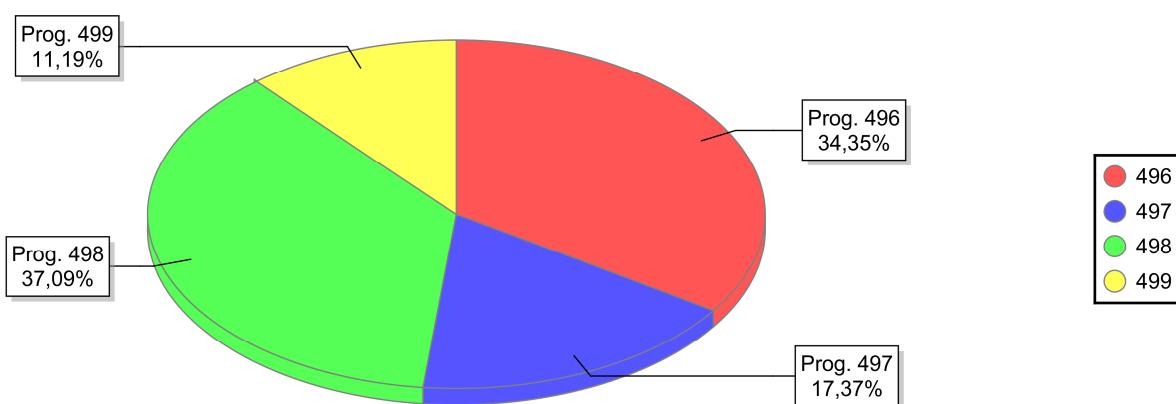
## REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

Numéro et intitulé du programme	Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
496 DEVELOPPEMENT DE L' HABITAT	3 278 901 000	3 278 901 000	24 265 000 000	24 265 000 000	27 543 901 000	27 543 901 000
497 AMELIORATION DE L' ENVIRONNEMENT URBAIN	2 607 569 000	2 607 569 000	11 322 500 000	11 322 500 000	13 930 069 000	13 930 069 000
498 DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT URBAIN (PDITU)	4 712 303 000	4 712 303 000	53 897 990 000	25 026 990 000	58 610 293 000	29 739 293 000
499 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR URBAIN	7 208 227 000	7 208 227 000	1 766 800 000	1 766 800 000	8 975 027 000	8 975 027 000
<b>Total</b>	<b>17 807 000 000</b>	<b>17 807 000 000</b>	<b>91 252 290 000</b>	<b>62 381 290 000</b>	<b>109 059 290 000</b>	<b>80 188 290 000</b>

## AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



## CREDITS DE PAIEMENT



*page intercalaire*

## **6. PROGRAMME 496**

### **DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT**

**RESPONSABLE DU PROGRAMME**

**EMMANUEL ANYA ASONGWE**

**Directeur de l'Habitat Social et de la Promotion Immobilière**

*page intercalaire*

## ■ 6.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

L'amélioration de l'habitat se fera à travers trois grandes actions :

Action 1- Développement de la planification urbaine. Le Bilan-Diagnostic a montré que les villes camerounaises souffrent de l'insuffisance d'espaces aménagés, dont l'une des principales causes est l'absence ou la non application des documents d'urbanisme, de la réglementation de l'occupation et de l'usage des sols. Pour remédier à ce dysfonctionnement qui handicape à la fois la production de masse de l'habitat décent et le développement des infrastructures de transport urbain, la présente action prévoit d'actualiser les documents d'urbanisme lorsqu'ils sont caducs, de les élaborer lorsqu'ils n'existent pas, de procéder à leur approbation et surtout veiller à leur mise en œuvre scrupuleuse.

Action 2- Réalisation des opérations d'aménagement urbain. Le diagnostic posé sur l'habitat a révélé qu'environ 70% de l'espace urbain est occupé par les quartiers d'habitat spontané, anarchique et indécent. L'objectif de cette action est donc de réduire de façon significative la proportion de l'habitat indécent en milieu urbain. Pour ce faire, la réalisation des opérations d'aménagement urbain telles que définies dans la loi N°2004/003 du 21 avril 2004 régissant l'urbanisme au Cameroun est nécessaire. Il s'agit de la restructuration et de la rénovation urbaines, mais aussi de l'aménagement de nouvelles trames urbaines dans les zones périurbaines, qui concourent à l'amélioration des conditions de vie et de sécurité des populations au regard de la situation foncière, de l'état des constructions, de l'accès aux habitations, des espaces verts, de l'environnement et des voiries et réseaux divers.

Action 3- Construction de nouveaux bâtiments. Du bilan-diagnostic du sous-secteur, il ressort que le déficit actuel en logements décents est estimé à environ 1 000 000 d'unités auxquelles s'ajoutent au moins 60 000 nouvelles demandes annuelles. En effet, malgré les multiples efforts déployés par l'Etat Camerounais, l'offre publique et privée de logements n'a pas répondu qualitativement et quantitativement à la demande. Cette action a donc pour objectif d'améliorer l'offre de logements décents et de terrains à bâtir en milieu urbain.

## ■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** Réduire de façon significative la proportion de l'habitat indécent en milieu urbain

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Proportion de ménages ayant accès à un habitat décent	%	2013	35	2014	50
2	nombre de logements construits	nb	2013	1 675	2018	17 000
3	Superficie des espaces aménagés, restructurés ou rénovés	ha	2013	0	2014	800

## ■ RECAPITULATION DES ACTIONS

**ACTION 01** DÉVELOPPEMENT DE LA PLANIFICATION URBAINE

**ACTION 02** RÉALISATION DES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT URBAIN

**ACTION 03** CONSTRUCTION DE NOUVEAUX BÂTIMENTS

## ■ 6.2 STRATEGIE PROGRAMME

Le Bilan-Diagnostic réalisé dans le cadre de l'élaboration du document de stratégie de développement du sous-secteur urbain a relevé d'énormes problèmes en matière d'habitat en milieu urbain. Ces problèmes sont caractérisés par le développement d'un habitat indécent et anarchique dans l'essentiel des zones urbaines. Les principales causes de ces problèmes sont l'absence ou la non application des documents d'urbanisme et l'insuffisance de l'offre de logements décents (en locatif et en accession) et de terrains à bâtir (pour les candidats à la construction et pour les promoteurs, publics ou privés). Avec de tels problèmes, le Cameroun atteindra difficilement ses objectifs de développement économique et social tels que fixés dans la Vision-2035. Par conséquent, des voies et moyens doivent être trouvés pour qu'à l'horizon de la Vision, la proportion de l'habitat indécent en milieu urbain soit réduite de façon significative, et que la production de terrains et de logements décents réponde aux besoins des populations.

Pour cela, les actions à entreprendre sont, l'élaboration des documents de planification urbaine, la restructuration et la rénovation des quartiers précaires, la construction de logements neufs et l'aménagement des zones d'extension urbaine.

## ■ 6.3 PRESENTATION DES ACTIONS

### ACTION 01

#### DÉVELOPPEMENT DE LA PLANIFICATION URBAINE

Le Bilan-Diagnostic a montré que les villes camerounaises souffrent de l'insuffisance d'espaces aménagés, dont l'une des principales causes est l'absence ou la non application des documents d'urbanisme, de la réglementation de l'occupation et de l'usage des sols. Pour remédier à ce dysfonctionnement qui handicape à la fois la production de masse de l'habitat décent et le développement des infrastructures de transport urbain, la présente action prévoit d'actualiser les documents d'urbanisme lorsqu'ils sont caducs, de les élaborer lorsqu'ils n'existent pas, de procéder à leur approbation et surtout veiller à leur mise en œuvre scrupuleuse.

**OBJECTIF 1** Assurer la maîtrise de l'occupation du sol par l'élaboration des documents de planification et la mise à jour de tous les documents existants

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Nombre de documents de planification urbaine élaborés/actualisés et approuvés	nb	2014	42	2018	102

### ACTION 02

#### RÉALISATION DES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT URBAIN

**Action 2- implement urban development operations.** Assessment of the status of housing revealed that about 70 percent of urban space is made up of squatter, unplanned and indecent neighborhoods. The objective of this action therefore is to significantly reduce the proportion of indecent housing in urban centers. To do so, implementation of urban development operations as defined in Law No. 2004/003 of 21 April 2004 to govern town planning in Cameroon is necessary. Such operations include urban restructuring and redevelopment, construction of new urban networks in urban peripheries to improve the living and security conditions of the population given the land tenure system, the state of buildings, access routes to houses, green spaces, the environment and external works.

**OBJECTIF 1** Améliorer quantitativement et qualitativement la production des espaces urbanisés décents

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Superficie d'espaces urbains aménagés	ha	2014	0	2018	800

### ACTION 03

#### CONSTRUCTION DE NOUVEAUX BÂTIMENTS

**Action 3- Construction of new buildings.** It emerges from an assessment of the sub-sector that the current decent housing crunch is estimated at about 100 000 units, to which may be added at least 60 000 new demands per year. Indeed, in spite of the numerous efforts deployed the State of Cameroon, public and private housing supply has not been able to satisfy demand quantitatively and qualitatively. The objective of this action therefore is to improve the supply of decent housing and of constructible plots.

**OBJECTIF 1** Accroître l'offre de logements décents en milieu urbain

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Nombre de logements construits	nb	2012	1 675	2018	17 000

### 6.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

Numéro et intitulé de l'action		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	DÉVELOPPEMENT DE LA PLANIFICATION URBAINE	782 977 000	782 977 000	960 000 000	960 000 000	1 742 977 000	1 742 977 000
02	RÉALISATION DES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT URBAIN	24 500 000	24 500 000	4 560 000 000	4 560 000 000	4 584 500 000	4 584 500 000
03	CONSTRUCTION DE NOUVEAUX BÂTIMENTS	2 471 424 000	2 471 424 000	18 745 000 000	18 745 000 000	21 216 424 000	21 216 424 000
<b>Total</b>		<b>3 278 901 000</b>	<b>3 278 901 000</b>	<b>24 265 000 000</b>	<b>24 265 000 000</b>	<b>27 543 901 000</b>	<b>27 543 901 000</b>

*page intercalaire*

## 7. PROGRAMME 497

### AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN

RESPONSABLE DU PROGRAMME

**GERARD MANDENGUE**

**Directeur des Etudes, de la Planification et de la Coopération**

*page intercalaire*

## ■ 7.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

Action 1- Amélioration de l'environnement urbain. Cette action vise à maîtriser la gestion des eaux pluviales et usées, améliorer la gestion des déchets solides protéger les populations des risques naturels, anthropiques, des pollutions et nuisances de toutes sortes.

Action 2- embellissement et sécurisation des centres urbains. Cette action vise à rendre les villes plus accueillantes et plus attrayantes dans un but touristique, mais davantage dans le but de permettre aux populations de se récréer et de limiter le stress, gage d'une meilleure santé. Il s'agit également de rechercher des solutions idoines et de proximité devant permettre, au terme de leur mise en œuvre, de réduire de façon sensible l'insécurité dans nos villes.

Action 3 : promotion du développement social intégré de tous les groupes sociaux en milieu urbain. La présente action vise à apporter des réformes nécessaires en vue d'impliquer les groupes sociaux vulnérables (notamment les jeunes en difficulté en milieu urbain) dans le processus de développement des villes.

## ■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** Améliorer la participation des acteurs à la promotion d'un cadre de vie plus salubre

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre moyen d'emplois HIMO par projet	%	2013	30	2018	50
2	Linéaire de drain construit	km	2014	0	2018	30
3	Taux de la population urbaine ayant accès aux infrastructures d'assainissement	%	2013	47	2018	60

## ■ RECAPITULATION DES ACTIONS

**ACTION 01** AMELIORATION DE L'ASSAINISSEMENT EN MILIEU URBAIN

**ACTION 02** EMBELLISSEMENT ET SÉCURISATION DES CENTRES URBAINS

**ACTION 03** PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL INTÉGRÉ DE TOUS LES GROUPES SOCIAUX EN MILIEU URBAIN

## ■ 7.2 STRATEGIE PROGRAMME

Le Bilan-Diagnostic réalisé dans le cadre de l'élaboration du document de stratégie de développement du sous-secteur urbain a relevé une détérioration accentuée du cadre de vie en milieu urbain doublée de la difficulté de la mise en cohérence de tous les leviers novateurs d'une gestion optimale de la cité.

Ce programme comporte trois actions destinées à l'amélioration dudit cadre et de la gouvernance urbaine. Il s'agira de l'embellissement des centres urbains (ravalements des façades, plans d'épannelage, aménagement des espaces verts...), de l'amélioration de l'assainissement urbain (ouvrages d'assainissement, ouvrages de drainage, aires de détente) et la fourniture des services urbains de base (accès à l'eau potable, éclairage public,

élimination des déchets solides, protection et sécurisation des zones à risque et limitation des nuisances diverses), enfin de la protection des couches sociales vulnérables en milieu urbain.

## ■ 7.3 PRESENTATION DES ACTIONS

### ACTION 01

#### AMELIORATION DE L'ASSAINISSEMENT EN MILIEU URBAIN

Cette action vise à maîtriser la gestion des eaux pluviales et usées, améliorer la gestion des déchets solides protéger les populations des risques naturels, anthropiques, des pollutions et nuisances de toutes sortes.

**OBJECTIF 1** Maîtriser la gestion des eaux pluviales, des eaux usées et des déchets solides

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Taux de la population urbaine ayant accès aux services d'assainissement	%	2014	30	2014	60

### ACTION 02

#### EMBELLISSEMENT ET SÉCURISATION DES CENTRES URBAINS

Cette action vise à rendre les villes plus accueillantes et plus attrayantes dans un but touristique, mais davantage dans le but de permettre aux populations de se récréer et de limiter le stress, gage d'une meilleure santé. Il s'agit également de rechercher des solutions idoines et de proximité devant permettre, au terme de leur mise en oeuvre, de réduire de façon sensible l'insécurité dans nos villes.

**OBJECTIF 1** Embellir et sécuriser le paysage urbain

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 superficie d'espaces aménagés	ha	2014	0	2018	100

### ACTION 03

#### PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL INTÉGRÉ DE TOUS LES GROUPES SOCIAUX EN MILIEU URBAIN

La présente action vise à apporter des réformes nécessaires en vue d'impliquer les groupes sociaux vulnérables (notamment les jeunes en difficulté en milieu urbain) dans le processus de développement des villes.

**OBJECTIF 1** Promouvoir le développement social intégré en milieu urbain et favoriser l'accès de tous les groupes sociaux aux services et équipements urbains de base

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 proportion des groupes sociaux défavorisés ayant accès à l'emploi à travers la mise en oeuvre des infrastructures urbaines	%	2014	0	2014	50

## 7.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

Numéro et intitulé de l'action		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	AMELIORATION DE L'ASSAINISSEMENT EN MILIEU URBAIN	0	0	10 495 000 000	10 495 000 000	<b>10 495 000 000</b>	<b>10 495 000 000</b>
02	EMBELLISSEMENT ET SÉCURISATION DES CENTRES URBAINS	0	0	325 000 000	325 000 000	<b>325 000 000</b>	<b>325 000 000</b>
03	PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL INTÉGRÉ DE TOUS LES GROUPES SOCIAUX EN MILIEU URBAIN	2 607 569 000	2 607 569 000	502 500 000	502 500 000	<b>3 110 069 000</b>	<b>3 110 069 000</b>
<b>Total</b>		<b>2 607 569 000</b>	<b>2 607 569 000</b>	<b>11 322 500 000</b>	<b>11 322 500 000</b>	<b>13 930 069 000</b>	<b>13 930 069 000</b>

*page intercalaire*

## 8. PROGRAMME 498

### DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT URBAIN (PDITU)

RESPONSABLE DU PROGRAMME

**ARMAND ROMUAL NDJIBA BAMI**  
Directeur des Opérations Urbaines

*page intercalaire*

## ■ 8.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

La mise en œuvre du programme se fera au travers des quatre (03) actions suivantes:

Action 1: Entretien de la voirie urbaine

Cette action vise à appuyer les CTD dans leurs efforts pour maintenir leur voirie dans un état de praticabilité acceptable.

Action 2: Réhabilitation de la voirie urbaine

L'objectif de cette action est de rétablir les performances des routes urbaines qui ont atteint leur durée de vie, afin de maintenir ou améliorer leur niveau de service. Cette action vise à apporter un appui de l'Etat aux initiatives des CTD pour l'élaboration et la mise en œuvre des plans de déplacement urbain

Action 3: Construction de la voirie urbaine

Cette action vise à doter les villes de nouvelles routes revêtues pour combler progressivement le déficit général en voirie bitumée.

## ■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

### OBJECTIF 1 Améliorer la mobilité urbaine

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 linéaire de voirie urbaine en bon état	km	2013	0	2014	1 310

## ■ RECAPITULATION DES ACTIONS

**ACTION 01** ENTRETIEN DE LA VOIRIE URBAINE

**ACTION 02** RÉHABILITATION DE LA VOIRIE URBAINE

**ACTION 03** CONSTRUCTION DE LA VOIRIE URBAINE

## ■ 8.2 STRATEGIE PROGRAMME

Le bilan-diagnostic effectué dans le cadre de l'élaboration du document de stratégie de développement du sous-secteur urbain a montré que dans les villes camerounaises, la mobilité urbaine est handicapée par la faiblesse quantitative et qualitative de l'offre de transports collectifs et semi-collectifs. Les principales causes identifiées sont l'insuffisance de la couverture des villes par un réseau viaire principal et une politique peu incitative de développement du transport urbain de masse. Le développement des activités économiques et sociales en milieu urbain souffre de cette situation.

Pour y remédier, la mise en œuvre du programme de développement des infrastructures de transport urbain permettra d'améliorer la mobilité urbaine par le relèvement du niveau de service du réseau existant, tout en résorbant progressivement le déficit constaté, ceci à travers une meilleure programmation des interventions en matière de voirie urbaine, l'entretien, la réhabilitation et la construction des voiries en terre et revêtues, l'appui au

développement du transport par rail dans les grandes villes, le développement des zones de stationnement et de plates-formes d'échanges, l'appui à l'amélioration du trafic urbain.

## ■ 8.3 PRESENTATION DES ACTIONS

### ACTION 01

#### ENTRETIEN DE LA VOIRIE URBAINE

Cette action vise à appuyer les CTD dans leurs efforts pour maintenir leur voirie dans un état de praticabilité acceptable.

**OBJECTIF 1** maintenir les voiries dans un bon état

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Linéaire de voirie urbaine revetue /entretenu	km	2014	0	2018	800

### ACTION 02

#### RÉHABILITATION DE LA VOIRIE URBAINE

L'objectif de cette action est de rétablir les performances des routes urbaines qui ont atteint leur durée de vie, afin de maintenir ou améliorer leur niveau de service. Cette action vise à apporter un appui de l'Etat aux initiatives des CTD pour l'élaboration et la mise en oeuvre des plans de déplacement urbain.

**OBJECTIF 1** rétablir les performances des routes urbaines

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Linéaire de voirie urbaine revetue /rehabilité	km	2014	0	2018	360

### ACTION 03

#### CONSTRUCTION DE LA VOIRIE URBAINE

Cette action vise à doter les villes de nouvelles routes revêtues pour combler progressivement le déficit général en voirie bitumée.

**OBJECTIF 1** Etendre le réseau ferroviaire dans les villes

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Linéaire de voirie urbaine construit	km	2014	0	2018	50

■ **8.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS**

Numéro et intitulé de l'action		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	ENTRETIEN DE LA VOIRIE URBAINE	0	0	1 967 590 000	1 967 590 000	<b>1 967 590 000</b>	<b>1 967 590 000</b>
02	RÉHABILITATION DE LA VOIRIE URBAINE	4 000 000 000	4 000 000 000	13 855 390 000	10 684 390 000	<b>17 855 390 000</b>	<b>14 684 390 000</b>
03	CONSTRUCTION DE LA VOIRIE URBAINE	712 303 000	712 303 000	38 075 010 000	12 375 010 000	<b>38 787 313 000</b>	<b>13 087 313 000</b>
<b>Total</b>		<b>4 712 303 000</b>	<b>4 712 303 000</b>	<b>53 897 990 000</b>	<b>25 026 990 000</b>	<b>58 610 293 000</b>	<b>29 739 293 000</b>

*page intercalaire*

## **9. PROGRAMME 499**

### **GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR URBAIN**

**RESPONSABLE DU PROGRAMME**

**JEREMIE YEMPIE**  
**Directeur des Affaires Générales**

*page intercalaire*

## ■ 9.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

Action 1- Amélioration du cadre institutionnel et juridique. Il s'agit de doter le MINHDU de moyens humains performants afin de garantir un développement urbain de qualité

Action 2 : Renforcement des ressources humaines, matérielles et financières. Cette action vise à améliorer le cadre de travail du personnel en mettant à sa disposition des locaux, des équipements et un matériel appropriés.

Action 3 : Amélioration de la gouvernance urbaine. Dans le cadre de la stratégie de développement du sous-secteur urbain, il a été identifié comme frein à la bonne gouvernance urbaine, la difficulté de la mise en cohérence de tous les leviers novateurs d'une gestion optimale de la cité. Les efforts dans ce domaine ne peuvent permettre d'atteindre les résultats escomptés que si une attention particulière est portée sur les interventions du secteur privé urbain et l'effectivité de la gouvernance urbaine. Cette action, en développant le dialogue permanent entre les acteurs urbains, est une réponse à cette préoccupation. Il s'agira aussi de mettre en place un plan de communication urbaine, d'informer et de sensibiliser les acteurs urbains et notamment les populations, sur les nouvelles technologies en matière de construction, les normes en matière d'habitat, et faire connaître à tous les textes régissant l'urbanisme et l'habitat au Cameroun, de renforcer le cadre institutionnel et juridique et la capacité d'intervention du secteur privé urbain, de promouvoir le partenariat entre acteurs urbains.

Action 4 : Coordination des services. Cette action traitera essentiellement du suivi de l'évaluation du plan d'action, de la mise en place d'un système d'information pour le suivi des activités, de l'évaluation du fonctionnement et de la performance des services.

## ■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** Améliorer le fonctionnement et les performances des services du MINHDU

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombres de structures et de réalisations effectivement accompagnées au MINHDU	%	2013	0	2018	100

## ■ RECAPITULATION DES ACTIONS

**ACTION 01** AMÉLIORATION DU CADRE INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE

**ACTION 02** RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

**ACTION 03** AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE URBAINE

## ■ 9.2 STRATEGIE PROGRAMME

Le développement urbain s'articule autour des composantes principales et spécifiques à ce sous-secteur que sont l'urbanisme, l'habitat, le cadre de vie et les transports urbains. L'état des lieux et le bilan-diagnostic ont montré que les efforts dans ces domaines ne peuvent permettre d'atteindre les résultats escomptés que si une attention particulière est portée sur la

question de l'affectation de ressources humaines, matérielles et financières compatibles avec les missions assignées aux structures chargées de la mise en œuvre des programmes opérationnels.

Le programme «Pilotage et Administration de la politique du sous-secteur» se présente ainsi comme un support aux programmes opérationnels. Il comporte quatre actions regroupant des activités relatives aux préoccupations rappelées ci-dessus. Ces actions concourent à la consolidation des acquis du sous-secteur dans les domaines des ressources humaines matérielles et financières, de la coordination des services et de l'audit interne du ministère. Une de ces actions concerne également l'amélioration de la gouvernance urbaine (renforcement du cadre institutionnel et juridique et de la capacité d'intervention du secteur privé urbain, promotion du partenariat entre acteurs urbains, et de l'amélioration de la communication sociale en milieu urbain).

### ■ 9.3 PRESENTATION DES ACTIONS

#### ACTION 01

##### AMÉLIORATION DU CADRE INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE

Il s'agit de doter le MINHDU de moyens humains performants afin de garantir un développement urbain de qualité.

**OBJECTIF 1** Améliorer le cadre institutionnel et Juridique du sous-secteur urbain

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Nombre de projets de textes élaborés	nb	2012	4	2018	12

#### ACTION 02

##### REFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

Cette action vise à améliorer le cadre de travail du personnel en mettant à sa disposition des locaux, des équipements et un matériel approprié.

**OBJECTIF 1** Améliorer la performance des acteurs urbains

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Nombre de personnels formé	nb	2014	0	2018	100

#### ACTION 03

##### AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE URBAINE

Cette action traitera essentiellement du suivi de l'évaluation du plan d'action, de la mise en place d'un système d'information pour le suivi des activités, de l'évaluation du fonctionnement et de la performance des services.

**OBJECTIF 1** Améliorer l'efficacité, le rendement et la cohérence des services

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Taux d'exécution des projets	nb	2014	0	2018	100

## ■ 9.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

Numéro et intitulé de l'action		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	AMÉLIORATION DU CADRE INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE	0	0	72 500 000	72 500 000	72 500 000	72 500 000
02	RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES	375 000 000	375 000 000	1 109 300 000	1 109 300 000	1 484 300 000	1 484 300 000
03	AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE URBAINE	6 833 227 000	6 833 227 000	585 000 000	585 000 000	7 418 227 000	7 418 227 000
<b>Total</b>		<b>7 208 227 000</b>	<b>7 208 227 000</b>	<b>1 766 800 000</b>	<b>1 766 800 000</b>	<b>8 975 027 000</b>	<b>8 975 027 000</b>

*page intercalaire*

## **ANNEXE**

### **TABLEAU DE BUDGETISATION**

*page intercalaire*

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

### **CHAPITRE 38 - MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DU DÉVELOPPEMENT URBAIN**

#### **DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Secteur 8	<b>INFRASTRUCTURES</b>	<b>109 059 290</b>	<b>80 188 290</b>
Fonction 81	<b>Affaires générale des infrastructures</b>	<b>8 975 027</b>	<b>8 975 027</b>
Programme 499	<b>GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR URBAIN</b>	<b>8 975 027</b>	<b>8 975 027</b>
Action 01	<b>AMÉLIORATION DU CADRE INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE</b>	<b>72 500</b>	<b>72 500</b>
Article 32 00 11	<b>Division des Affaires Juridiques</b>	<b>30 000</b>	<b>30 000</b>
Paragraphe 2023	Conception de documents tels que des manuels de procédures	15 000	15 000
2024	Elaboration de textes réglementaires ou législatifs,	15 000	15 000
Article 33 00 01	<b>Division des Etudes, de la Planification et de la Coopération</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	20 000	20 000
Article 33 00 04	<b>Direction de l'Habitat Social et de la Promotion immobilière</b>	<b>7 500</b>	<b>7 500</b>
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	7 500	7 500
Article 33 00 20	<b>Direction de l' Architecture et des Normes d'Habitat</b>	<b>15 000</b>	<b>15 000</b>
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	15 000	15 000
Action 02	<b>RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES</b>	<b>1 484 300</b>	<b>1 484 300</b>
Article 32 00 10	<b>Secrétariat Général</b>	<b>100 000</b>	<b>100 000</b>
Paragraphe 6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	100 000	100 000
Article 33 00 20	<b>Direction de l' Architecture et des Normes d'Habitat</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>
Paragraphe 2029	Etudes Générales	50 000	50 000
Article 34 00 10	<b>Direction des Affaires Générales</b>	<b>615 000</b>	<b>615 000</b>
Paragraphe 2029	Etudes Générales	80 000	80 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	40 000	40 000
2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	45 000	45 000
2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	410 000	410 000
2281	Achats de véhicules à 2 roues (motos, mobylettes, bicyclettes, etc.)	40 000	40 000
Article 39 00 00	<b>Dépenses Communes du MINDUH</b>	<b>275 000</b>	<b>275 000</b>
Paragraphe 6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	45 000	45 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	40 000	40 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	60 000	60 000
6721	Bourses d'études	130 000	130 000
Article 44 10 10	<b>Délégation Régionale du MINDUH de l'Adamaoua</b>	<b>145 000</b>	<b>145 000</b>
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	10 000	10 000
2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	135 000	135 000
Article 44 13 10	<b>Délégation Régionale du MINDUH de l'Extrême-Nord</b>	<b>135 000</b>	<b>135 000</b>
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	10 000	10 000
2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	125 000	125 000
Article 45 10 05	<b>Délégation Départementale MINDUH du Djerem</b>	<b>30 000</b>	<b>30 000</b>

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

### CHAPITRE 38 - MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DU DÉVELOPPEMENT URBAIN

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	30 000	30 000
Article 45 11 20	<b>Délégation Départementale MINDUH du Mbam-Kim</b>	<b>4 900</b>	<b>4 900</b>
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 900	4 900
Article 45 11 40	<b>Délégation Départementale MINDUH Nyong et Kélé</b>	<b>30 000</b>	<b>30 000</b>
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	30 000	30 000
Article 45 13 20	<b>Délégation Départementale MINDUH du Mayo Kani</b>	<b>4 900</b>	<b>4 900</b>
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 900	4 900
Article 45 13 30	<b>Delegation Departementale MINDUH du Mayo-Tsanaga</b>	<b>4 900</b>	<b>4 900</b>
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 900	4 900
Article 45 16 10	<b>Délégation Départementale MINDUH de Bui</b>	<b>4 900</b>	<b>4 900</b>
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 900	4 900
Article 45 17 05	<b>Delegation Departementale du MINDUH des Bamboutos</b>	<b>4 900</b>	<b>4 900</b>
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 900	4 900
Article 45 17 20	<b>Délégation Départementale MINDUH du Koung- Khi</b>	<b>30 000</b>	<b>30 000</b>
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	30 000	30 000
Article 45 17 30	<b>Délégation Départementale MINDUH du Mifi</b>	<b>4 900</b>	<b>4 900</b>
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 900	4 900
Article 45 17 35	<b>Délégation Départementale MINDUH du Ndé</b>	<b>30 000</b>	<b>30 000</b>
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	30 000	30 000
Article 45 18 15	<b>Délégation Départementale MINDUH de l' Océan</b>	<b>4 900</b>	<b>4 900</b>
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 900	4 900
Article 45 18 20	<b>Délégation Départementale MINDUH de la Vallée du Ntem</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	10 000	10 000
Action 03	<b>AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE URBAINE</b>	<b>7 418 227</b>	<b>7 418 227</b>
Article 22 00 21	<b>Cabinet du MINDUH</b>	<b>245 000</b>	<b>245 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	25 000	25 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	25 000	25 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	25 000	25 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	25 000	25 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	40 000	40 000
6173	Frais de représentation, frais d'hôtel des cabinets	60 000	60 000
6174	Frais de réception	35 000	35 000

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2014

**CHAPITRE 38 - MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

<b>IMPUTATION</b>		<b>LIBELLE</b>	<b>AE</b>	<b>CP</b>
	6261	Heures supplémentaires	10 000	10 000
<b>Article</b>	<b>22 00 30</b>	<b>CABINET SECRETAIRE D'ETAT AUPRES DU MINHDU</b>	<b>195 000</b>	<b>195 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	25 000	25 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	25 000	25 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	40 000	40 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
	6173	Frais de représentation, frais d'hôtel des cabinets	25 000	25 000
	6174	Frais de réception	30 000	30 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	20 000	20 000
	6261	Heures supplémentaires	10 000	10 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
<b>Article</b>	<b>23 00 00</b>	<b>Inspection Générale chargée des questions Techniques</b>	<b>49 000</b>	<b>49 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	20 000	20 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	6 000	6 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 000	7 000
	6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	8 000	8 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 000	7 000
<b>Article</b>	<b>23 00 01</b>	<b>Inspection Générale chargée des Questions Administratives</b>	<b>49 000</b>	<b>49 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	20 000	20 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	6 000	6 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 000	7 000
	6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	8 000	8 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 000	7 000
<b>Article</b>	<b>23 00 02</b>	<b>Inspecteur des Services N°1 des Questions Administratives</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
<b>Article</b>	<b>23 00 03</b>	<b>Inspecteur de Services N°2 chargé des Questions Administratives</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
<b>Article</b>	<b>23 00 10</b>	<b>Inspecteur des Services N°1 des Questions Techniques</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
<b>Article</b>	<b>23 00 20</b>	<b>Inspecteur des Services N°2 des Questions Techniques</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
<b>Article</b>	<b>24 00 10</b>	<b>Conseiller Technique n°1</b>	<b>16 500</b>	<b>16 500</b>

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

### **CHAPITRE 38 - MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DU DÉVELOPPEMENT URBAIN**

#### **DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION** (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

<b>IMPUTATION</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>AE</b>	<b>CP</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
<b>Article 24 00 11</b>	<b>Conseiller Technique n°2</b>	<b>16 500</b>	<b>16 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
<b>Article 25 00 01</b>	<b>Cellule d'Analyse et d'évaluation des Politiques et des Projets structurant relevant du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain</b>	<b>60 000</b>	<b>60 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	40 000	40 000
<b>Article 25 00 03</b>	<b>Comité de Pilotage des Projets Sociaux</b>	<b>57 000</b>	<b>57 000</b>
Paragraphe 6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	17 000	17 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	40 000	40 000
<b>Article 25 00 04</b>	<b>Comité Interministériel de Supervision de Pilotage du Programme Gouvernemental des Logements Sociaux</b>	<b>135 000</b>	<b>135 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	15 000	15 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000	20 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	80 000	80 000
<b>Article 25 00 05</b>	<b>Commission d'Eligibilité de Promotion Immobilière</b>	<b>27 500</b>	<b>27 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	20 000	20 000
<b>Article 25 00 06</b>	<b>Comité de Pilotage Grand Yaoundé</b>	<b>30 000</b>	<b>30 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	20 000	20 000
<b>Article 25 00 07</b>	<b>Comité de Pilotage du Projet SAWA BEACH</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	20 000	20 000
<b>Article 25 00 08</b>	<b>Comité d'Eligibilité aux Programmes d'Habitat Social</b>	<b>40 000</b>	<b>40 000</b>

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

### **CHAPITRE 38 - MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DU DÉVELOPPEMENT URBAIN**

#### **DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

<b>IMPUTATION</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>AE</b>	<b>CP</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	20 000	20 000
<b>Article 25 00 09</b>	<b>Comité chargé de l'élaboration des textes sur l'habitat et l'urbanisme</b>	<b>30 000</b>	<b>30 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	20 000	20 000
<b>Article 28 00 01</b>	<b>Cellule de lutte contre la Corruption</b>	<b>36 500</b>	<b>36 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	8 000	8 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 500	7 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
<b>Article 29 00 00</b>	<b>Dépenses Communes du Cabinet MINDUH</b>	<b>320 000</b>	<b>320 000</b>
Paragraphe 6103	Achats de mobilier de bureau	35 000	35 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	50 000	50 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	45 000	45 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	30 000	30 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	60 000	60 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	60 000	60 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	40 000	40 000
<b>Article 32 00 10</b>	<b>Secrétariat Général</b>	<b>280 000</b>	<b>280 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	25 000	25 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	25 000	25 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	40 000	40 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	5 000	5 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	30 000	30 000
6267	Primes de rendement	80 000	80 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	40 000	40 000
6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	15 000	15 000
<b>Article 32 00 11</b>	<b>Division des Affaires Juridiques</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2014

**CHAPITRE 38 - MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DU DÉVELOPPEMENT URBAIN**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**  
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

<b>IMPUTATION</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>AE</b>	<b>CP</b>
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
<b>Article 32 00 111</b>	<b>Cellule des Etudes et de la Réglementation</b>	<b>18 000</b>	<b>18 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
<b>Article 32 00 112</b>	<b>Cellule du Contentieux</b>	<b>18 000</b>	<b>18 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
<b>Article 32 00 12</b>	<b>Cellule Informatique</b>	<b>28 500</b>	<b>28 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 500	4 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	13 000	13 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
<b>Article 32 00 13</b>	<b>Cellule de Suivi</b>	<b>23 500</b>	<b>23 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	6 500	6 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 000	7 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
<b>Article 32 00 14</b>	<b>Cellule de Traduction</b>	<b>15 250</b>	<b>15 250</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 500	4 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 750	5 750
<b>Article 32 00 15</b>	<b>Cellule de Communication</b>	<b>23 500</b>	<b>23 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	6 500	6 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 000	7 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
<b>Article 32 00 17</b>	<b>Sous Direction Accueil, Courrier et Liaison</b>	<b>19 500</b>	<b>19 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	6 500	6 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 000	7 000
<b>Article 33 00 02</b>	<b>DIVISION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN</b>	<b>40 000</b>	<b>40 000</b>
Paragraphe 2028	Restructuration du personnel, amélioration de la gestion des ressources humaines	40 000	40 000
<b>Article 33 00 03</b>	<b>Direction des Opérations Urbaines</b>	<b>150 000</b>	<b>150 000</b>
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	150 000	150 000
<b>Article 33 00 23</b>	<b>Sous Direction de la Documentation et des Archives</b>	<b>18 000</b>	<b>18 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
<b>Article 34 00 10</b>	<b>Direction des Affaires Générales</b>	<b>641 366</b>	<b>641 366</b>
Paragraphe 6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	30 000	30 000

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

### **CHAPITRE 38 - MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DU DÉVELOPPEMENT URBAIN**

#### **DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

<b>IMPUTATION</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>AE</b>	<b>CP</b>
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	35 000	35 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 256	2 256
6163	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes, sanitaires et plomberies	30 000	30 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	35 000	35 000
6174	Frais de réception	50 000	50 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	50 000	50 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	50 110	50 110
6182	Sites web, abonnements et consommations internet	20 000	20 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	10 000	10 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	50 000	50 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	50 000	50 000
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	40 000	40 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	50 000	50 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	59 000	59 000
6165	Entretien des matériels de télécommunication	40 000	40 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	40 000	40 000
<b>Article 34 00 11</b>	<b>Cellule SIGIPES</b>	<b>17 000</b>	<b>17 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 000	7 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
<b>Article 34 00 12</b>	<b>Sous Direction des Personnels de la Solde et des Pensions</b>	<b>25 000</b>	<b>25 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	13 000	13 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	12 000	12 000
<b>Article 34 00 13</b>	<b>Sous Direction du Budget, Matériel et de la Maintenance</b>	<b>30 000</b>	<b>30 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	15 000	15 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
<b>Article 35 00 01</b>	<b>Commission des Marchés</b>	<b>70 000</b>	<b>70 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	40 000	40 000
<b>Article 35 00 02</b>	<b>Comité de Préparation, de Suivi du Budget et de la chaîne PPBS</b>	<b>142 438</b>	<b>142 438</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	25 000	25 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	25 438	25 438
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000	20 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	21 000	21 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	51 000	51 000
<b>Article 39 00 00</b>	<b>Dépenses Communes du MINDUH</b>	<b>2 521 453</b>	<b>2 521 453</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	30 000	30 000

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2014

**CHAPITRE 38 - MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DU DÉVELOPPEMENT URBAIN**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	50 522	50 522
6103	Achats de mobilier de bureau	50 000	50 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	25 000	25 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	40 000	40 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	15 000	15 000
6133	Frais de relève	6 256	6 256
6141	Abonnements et consommations d'eau	12 000	12 000
6142	Abonnements et consommations d'électricité	48 000	48 000
6162	Entretien des ascenseurs	55 000	55 000
6165	Entretien des matériels de télécommunication	15 000	15 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	100 000	100 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	30 000	30 000
6174	Frais de réception	30 000	30 000
6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,	50 000	50 000
6186	Honoraires et frais annexes	15 000	15 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	1 355 227	1 355 227
6269	Primes spécifiques	21 080	21 080
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	21 000	21 000
6294	Aides et secours exceptionnels au personnel	10 000	10 000
6714	Frais de Régulation sur les Marchés Publics	30 000	30 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	45 000	45 000
6168	Grosses réparations des bâtiments et nettoyage industriel	105 000	105 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	50 000	50 000
6192	Entretien des voiries urbaines et des équipements de voirie	312 368	312 368
<b>Article 44 10 10</b>	<b>Délégation Régionale du MINDUH de l'Adamaoua</b>	<b>55 560</b>	<b>55 560</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	8 000	8 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6192	Entretien des voiries urbaines et des équipements de voirie	10 000	10 000
6267	Primes de rendement	3 000	3 000
6269	Primes spécifiques	1 560	1 560
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 000	2 000
<b>Article 44 10 105</b>	<b>Service Administratif et Financier de l'adamaoua</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2014

**CHAPITRE 38 - MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DU DÉVELOPPEMENT URBAIN**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**  
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

<b>IMPUTATION</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>AE</b>	<b>CP</b>
<b>Article 44 11 10</b>	<b>Délégation Régionale du MINDUH du Centre</b>	<b>57 540</b>	<b>57 540</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	8 000	8 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6192	Entretien des voiries urbaines et des équipements de voirie	10 000	10 000
6267	Primes de rendement	3 000	3 000
6269	Primes spécifiques	3 540	3 540
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 000	2 000
<b>Article 44 11 114</b>	<b>Service Administratif et Financier du centre</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
<b>Article 44 12 10</b>	<b>Délégation Régionale du MINDUH de l'Est</b>	<b>55 740</b>	<b>55 740</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	8 000	8 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6192	Entretien des voiries urbaines et des équipements de voirie	10 000	10 000
6267	Primes de rendement	3 000	3 000
6269	Primes spécifiques	1 740	1 740
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 000	2 000
<b>Article 44 12 124</b>	<b>Service Administratif et Financier de l'est</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
<b>Article 44 13 10</b>	<b>Délégation Régionale du MINDUH de l'Extrême-Nord</b>	<b>56 220</b>	<b>56 220</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	8 000	8 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2014

**CHAPITRE 38 - MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DU DÉVELOPPEMENT URBAIN**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

<b>IMPUTATION</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>AE</b>	<b>CP</b>
6192	Entretien des voiries urbaines et des équipements de voirie	10 000	10 000
6267	Primes de rendement	3 000	3 000
6269	Primes spécifiques	2 220	2 220
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 000	2 000
<b>Article 44 13 134</b>	<b>Service Administratif et Financier de l'extrême nord</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
<b>Article 44 14 10</b>	<b>Délégation Régionale du MINDUH du Littoral</b>	<b>71 920</b>	<b>71 920</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	8 000	8 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	12 000	12 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	13 000	13 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6192	Entretien des voiries urbaines et des équipements de voirie	10 000	10 000
6267	Primes de rendement	3 000	3 000
6269	Primes spécifiques	1 920	1 920
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 000	2 000
<b>Article 44 14 144</b>	<b>Service Administratif et Financier du littoral</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
<b>Article 44 15 10</b>	<b>Délégation Régionale du MINDUH du Nord</b>	<b>55 920</b>	<b>55 920</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	8 000	8 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6192	Entretien des voiries urbaines et des équipements de voirie	10 000	10 000
6267	Primes de rendement	3 000	3 000
6269	Primes spécifiques	1 920	1 920
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 000	2 000
<b>Article 44 15 154</b>	<b>Service Administratif et Financier du nord</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
<b>Article 44 16 10</b>	<b>Délégation Régionale du MINDUH du Nord-Ouest</b>	<b>56 460</b>	<b>56 460</b>

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2014

**CHAPITRE 38 - MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DU DÉVELOPPEMENT URBAIN**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

<b>IMPUTATION</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>AE</b>	<b>CP</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	8 000	8 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6192	Entretien des voiries urbaines et des équipements de voirie	10 000	10 000
6267	Primes de rendement	3 000	3 000
6269	Primes spécifiques	2 460	2 460
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 000	2 000
<b>Article 44 16 164</b>	<b>Service Administratif et Financier nord ouest</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
<b>Article 44 17 10</b>	<b>Délégation Régionale du MINDUH de l'Ouest</b>	<b>56 880</b>	<b>56 880</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	8 000	8 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6192	Entretien des voiries urbaines et des équipements de voirie	10 000	10 000
6267	Primes de rendement	3 000	3 000
6269	Primes spécifiques	2 880	2 880
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 000	2 000
<b>Article 44 17 174</b>	<b>Service Administratif et Financier de l'ouest</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
<b>Article 44 18 10</b>	<b>Délégation Régionale MINDUH du Sud à Ebolowa</b>	<b>55 740</b>	<b>55 740</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	8 000	8 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6192	Entretien des voiries urbaines et des équipements de voirie	10 000	10 000

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2014

**CHAPITRE 38 - MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DU DÉVELOPPEMENT URBAIN**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6267	Primes de rendement	3 000	3 000
6269	Primes spécifiques	1 740	1 740
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 000	2 000
<b>Article 44 18 184</b>	<b>Service Administratif et Financier sud</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
<b>Article 44 19 10</b>	<b>Délégation Régionale du MINDUH du Sud-Ouest</b>	<b>56 940</b>	<b>56 940</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	8 000	8 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6192	Entretien des voiries urbaines et des équipements de voirie	10 000	10 000
6267	Primes de rendement	3 000	3 000
6269	Primes spécifiques	2 940	2 940
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 000	2 000
<b>Article 44 19 194</b>	<b>Service Administratif et Financier sud ouest</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
<b>Article 45 10 05</b>	<b>Délégation Départementale MINDUH du Djerem</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
<b>Article 45 10 10</b>	<b>Délégation Départementale MINDUH du Faro et Déo</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
<b>Article 45 10 15</b>	<b>Délégation Départementale MINDUH du Mayo Banyo</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
<b>Article 45 10 20</b>	<b>Délégation Départementale MINDUH du Mbéré</b>	<b>13 600</b>	<b>13 600</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2014

**CHAPITRE 38 - MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 100	3 100
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
<b>Article 45 10 25</b>	<b>Délegation Départementale MINDUH de la Vina</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
<b>Article 45 11 05</b>	<b>Délégation Départementale MINDUH de la Haute Sanaga</b>	<b>13 600</b>	<b>13 600</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 100	3 100
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
<b>Article 45 11 10</b>	<b>Délégation Départementale MINDUH de la Lékié</b>	<b>13 600</b>	<b>13 600</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 100	3 100
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
<b>Article 45 11 15</b>	<b>Délégation Départementale MINDUH du Mbam-Inoubou</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
<b>Article 45 11 20</b>	<b>Délégation Départementale MINDUH du Mbam-Kim</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
<b>Article 45 11 25</b>	<b>Délégation Départementale MINDUH de la Mefou</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
<b>Article 45 11 30</b>	<b>Délégation Départementale MINDUH de la Mefou-Akono</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2014

**CHAPITRE 38 - MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
<b>Article 45 11 35</b>	<b>Délégation Départementale MINDUH du Mfoundi</b>	<b>12 600</b>	<b>12 600</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 100	3 100
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
<b>Article 45 11 40</b>	<b>Délégation Départementale MINDUH Nyong et Kélé</b>	<b>13 600</b>	<b>13 600</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 100	3 100
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
<b>Article 45 11 45</b>	<b>Délégation Départementale MINDUH du Nyong et Mfoumou</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
<b>Article 45 11 50</b>	<b>Délégation Départementale MINDUH du Nyong et So'o</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
<b>Article 45 12 05</b>	<b>Delegation Departementale du MINDUH de la Boumba-Egoko</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
<b>Article 45 12 10</b>	<b>Délégation Départementale MINDUH du Haut- Nyong</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
<b>Article 45 12 15</b>	<b>Délégation Départementale MINDUH de la Kadey</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2014

**CHAPITRE 38 - MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**  
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

<b>IMPUTATION</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>AE</b>	<b>CP</b>
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
<b>Article 45 12 25</b>	<b>Délégation Départementale MINDUH Lom et Djerem</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
<b>Article 45 13 05</b>	<b>Délégation Départementale MINDUH du Diamare</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
<b>Article 45 13 10</b>	<b>Délégation Départementale MINDUH de Logone et Chari</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
<b>Article 45 13 15</b>	<b>Délégation Départementale MINDUH du Mayo Danaï</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
<b>Article 45 13 20</b>	<b>Délégation Départementale MINDUH du Mayo Kani</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
<b>Article 45 13 25</b>	<b>Délégation Départementale MINDUH du Mayo Sava</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
<b>Article 45 13 30</b>	<b>Délégation Départementale MINDUH du Mayo-Tsanaga</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
<b>Article 45 14 05</b>	<b>Délégation Départementale MINDUH de la Moungu</b>	<b>13 600</b>	<b>13 600</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2014

**CHAPITRE 38 - MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 100	3 100
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
<b>Article 45 14 10</b>	<b>Délégation Départementale MINDUH du Nkam</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
<b>Article 45 14 15</b>	<b>Délégation Départementale MINDUH d'Edea</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
<b>Article 45 14 20</b>	<b>Délégation Départementale MINDUH de Douala</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
<b>Article 45 15 05</b>	<b>Délégation Départementale MINDUH de la Benoue</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
<b>Article 45 15 10</b>	<b>Delegation Departementale du MINDUH du Faro</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
<b>Article 45 15 15</b>	<b>Délégation Départementale MINDUH du Mayo Louti</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
<b>Article 45 15 20</b>	<b>Delegation Departementale du MINDUH du Mayo- Rey</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

### **CHAPITRE 38 - MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DU DÉVELOPPEMENT URBAIN**

#### **DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION** (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
<b>Article 45 16 05</b>	<b>Delegation Departementale du MINDUH de Boyo</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
<b>Article 45 16 10</b>	<b>Délégation Départementale MINDUH de Bui</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
<b>Article 45 16 15</b>	<b>Délégation Départementale MINDUH du Donga Mentung</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
<b>Article 45 16 20</b>	<b>Délégation Départementale MINDUH de Menchum</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
<b>Article 45 16 25</b>	<b>Délégation Départementale MINDUH de la Mezam</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
<b>Article 45 16 30</b>	<b>Delegation Departementale du MINDUH de la Momo</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
<b>Article 45 16 35</b>	<b>Délégation Départementale du Ngoketundja</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
<b>Article 45 17 05</b>	<b>Delegation Departementale du MINDUH des Bamboutos</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

### **CHAPITRE 38 - MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DU DÉVELOPPEMENT URBAIN**

#### **DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

<b>IMPUTATION</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>AE</b>	<b>CP</b>
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
<b>Article 45 17 10</b>	<b>Delegation Departementale du MINDUH du Haut-Nkam</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
<b>Article 45 17 15</b>	<b>Délégation Départementale MINDUH des Hauts-Plateaux</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
<b>Article 45 17 20</b>	<b>Délégation Départementale MINDUH du Koung- Khi</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
<b>Article 45 17 25</b>	<b>Délégation Départementale MINDUH de la Menoua</b>	<b>13 600</b>	<b>13 600</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 100	3 100
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
<b>Article 45 17 30</b>	<b>Délégation Départementale MINDUH du Mifi</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
<b>Article 45 17 35</b>	<b>Délégation Départementale MINDUH du Ndé</b>	<b>13 600</b>	<b>13 600</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 100	3 100
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
<b>Article 45 17 40</b>	<b>Délégation Départementale MINDUH du Noun</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

### **CHAPITRE 38 - MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN**

#### **DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
<b>Article 45 18 05</b>	<b>Délégation Départementale MINDUH du Dja et Lobo</b>	<b>13 600</b>	<b>13 600</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 100	3 100
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
<b>Article 45 18 10</b>	<b>Délégation Départementale du MINDUH de la Mvila</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
<b>Article 45 18 15</b>	<b>Délégation Départementale MINDUH de l' Océan</b>	<b>13 600</b>	<b>13 600</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 100	3 100
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
<b>Article 45 18 20</b>	<b>Délégation Départementale MINDUH de la Vallée du Ntem</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
<b>Article 45 19 05</b>	<b>Delegation Départementale du MINDUH dans le fako</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
<b>Article 45 19 10</b>	<b>Delegation Départementale du MINDUH du Koupe-Manengoumba</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
<b>Article 45 19 15</b>	<b>Delegation Départementale du MINDUH du Lebialem</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

### **CHAPITRE 38 - MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN**

#### **DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION** (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
<b>Article 45 19 20</b>	<b>Délégation Départementale MINDUH de Manyu</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
<b>Article 45 19 25</b>	<b>Delegation Departementale du MINDUH de la Meme</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
<b>Article 45 19 30</b>	<b>Délégation Départementale MINDUH du Ndian</b>	<b>12 100</b>	<b>12 100</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
<b>Article 64 11 29</b>	<b>Communauté Urbaine de Youndé</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
Paragraphe 2089	Renforcements de capacités en général	10 000	10 000
<b>Article 64 14 19</b>	<b>Communauté Urbaine de Douala</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
Paragraphe 2089	Renforcements de capacités en général	10 000	10 000
<b>Article 67 00 00</b>	<b>Contrat de Désendettement au Développement</b>	<b>150 000</b>	<b>150 000</b>
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	150 000	150 000
<b>Article 98 00 00</b>	<b>PROVISION FINEX</b>	<b>375 000</b>	<b>375 000</b>
Paragraphe 2029	Etudes Générales	375 000	375 000
<b>Fonction 82</b>	<b>Developpement urbain</b>	<b>100 084 263</b>	<b>71 213 263</b>

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2014

**CHAPITRE 38 - MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DU DÉVELOPPEMENT URBAIN**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRÉSENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 496	<b>DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT</b>	27 543 901	27 543 901
Action 01	<b>DÉVELOPPEMENT DE LA PLANIFICATION URBAINE</b>	1 742 977	1 742 977
Article 33 00 01	<b>Division des Etudes, de la Planification et de la Coopération</b>	104 000	104 000
Paragraphe 6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	20 000	20 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	14 000	14 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	35 000	35 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	15 000	15 000
Article 37 00 01	<b>Cellule des Etudes et de la Planification</b>	24 500	24 500
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 500	6 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	18 000	18 000
Article 37 00 02	<b>Cellule des Données Urbaines et de l'Habitat</b>	19 500	19 500
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 500	6 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	13 000	13 000
Article 37 00 03	<b>Cellule de la Coopération et des Contrats de Ville</b>	24 500	24 500
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 500	6 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	18 000	18 000
Article 39 00 00	<b>Dépenses Communes du MINDUH</b>	560 477	560 477
Paragraphe 6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	560 477	560 477
Article 44 10 102	<b>Service du Partenariat Local de l'Adamaoua</b>	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 11 112	<b>Service du Partenariat Local du Centre</b>	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 12 122	<b>Service du Partenariat Local de l'Est</b>	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 13 132	<b>Service du Partenariat Local de l'Extrême-Nord</b>	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 14 142	<b>Service du Partenariat Local du Littoral</b>	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 15 152	<b>Service du Partenariat Local du Nord</b>	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

### CHAPITRE 38 - MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DU DÉVELOPPEMENT URBAIN

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRÉSENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 44 16 162	Service du Partenariat Local du Nord-Ouest	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 17 172	Service du Partenariat Local de l'Ouest	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 18 182	Service du Partenariat Local du Sud	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 19 192	Service du Partenariat Local du Sud-Ouest	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 64 10 20	COMMUNE DE NGAOUNDAL	20 000	20 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	20 000	20 000
Article 64 10 251	Communauté Urbaine de Ngaoundéré	70 000	70 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	70 000	70 000
Article 64 11 02	COMMUNE D'AKONO	25 000	25 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	25 000	25 000
Article 64 11 19	COMMUNE DE BAFIA	40 000	40 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	40 000	40 000
Article 64 11 30	COMMUNE D'ESEKA	35 000	35 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	35 000	35 000
Article 64 12 06	COMMUNE DE BELABO	25 000	25 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	25 000	25 000
Article 64 13 26	COMMUNE DE KAELE	35 000	35 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	35 000	35 000
Article 64 13 42	COMMUNE DE MAGA	20 000	20 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	20 000	20 000
Article 64 14 12	COMMUNE DE DOUALA Ille	180 000	180 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	180 000	180 000
Article 64 14 20	COMMUNE DE LOUM	50 000	50 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	50 000	50 000
Article 64 14 26	COMMUNE DE MBANGA	25 000	25 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	25 000	25 000
Article 64 14 42	COMMUNE DE NJOMBE	20 000	20 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	20 000	20 000
Article 64 15 08	COMMUNE DE FIGUIL	25 000	25 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	25 000	25 000

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2014

**CHAPITRE 38 - MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DU DÉVELOPPEMENT URBAIN**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 64 15 14	<b>COMMUNE DE LAGDO</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>
Paragraphe 2029	Etudes Générales	20 000	20 000
Article 64 17 24	<b>COMMUNE DE BANGANGTE</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>
Paragraphe 2029	Etudes Générales	50 000	50 000
Article 64 18 16	<b>Communauté Urbaine d'Ebolowa</b>	<b>150 000</b>	<b>150 000</b>
Paragraphe 2029	Etudes Générales	150 000	150 000
Article 64 18 18	<b>Communauté Urbaine de Kribi</b>	<b>70 000</b>	<b>70 000</b>
Paragraphe 2029	Etudes Générales	70 000	70 000
Article 64 19 29	<b>Communauté Urbaine de Kumba</b>	<b>100 000</b>	<b>100 000</b>
Paragraphe 2029	Etudes Générales	100 000	100 000
Action 02	<b>RÉALISATION DES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT URBAIN</b>	<b>4 584 500</b>	<b>4 584 500</b>
Article 33 00 03	<b>Direction des Opérations Urbaines</b>	<b>150 000</b>	<b>150 000</b>
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	150 000	150 000
Article 37 00 06	<b>Sous Direction des Opérations d'Aménagement et d'Embellissement</b>	<b>24 500</b>	<b>24 500</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 500	6 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	18 000	18 000
Article 44 10 10	<b>Délégation Régionale du MINDUH de l'Adamaoua</b>	<b>172 000</b>	<b>172 000</b>
Paragraphe 2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	172 000	172 000
Article 44 11 10	<b>Délégation Régionale du MINDUH du Centre</b>	<b>222 000</b>	<b>222 000</b>
Paragraphe 2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	172 000	172 000
2029	Etudes Générales	50 000	50 000
Article 44 13 10	<b>Délégation Régionale du MINDUH de l'Extrême-Nord</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>
Paragraphe 2029	Etudes Générales	50 000	50 000
Article 44 14 10	<b>Délégation Régionale du MINDUH du Littoral</b>	<b>222 000</b>	<b>222 000</b>
Paragraphe 2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	172 000	172 000
2029	Etudes Générales	50 000	50 000
Article 44 15 10	<b>Délégation Régionale du MINDUH du Nord</b>	<b>222 000</b>	<b>222 000</b>
Paragraphe 2029	Etudes Générales	50 000	50 000
2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	172 000	172 000
Article 44 17 10	<b>Délégation Régionale du MINDUH de l'Ouest</b>	<b>172 000</b>	<b>172 000</b>
Paragraphe 2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	172 000	172 000
Article 64 11 29	<b>Communauté Urbaine de Youndé</b>	<b>100 000</b>	<b>100 000</b>
Paragraphe 2029	Etudes Générales	100 000	100 000
Article 64 14 19	<b>Communauté Urbaine de Douala</b>	<b>250 000</b>	<b>250 000</b>
Paragraphe 2029	Etudes Générales	250 000	250 000
Article 98 00 00	<b>PROVISION FINEX</b>	<b>3 000 000</b>	<b>3 000 000</b>
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	3 000 000	3 000 000
Action 03	<b>CONSTRUCTION DE NOUVEAUX BÂTIMENTS</b>	<b>21 216 424</b>	<b>21 216 424</b>

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

### **CHAPITRE 38 - MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DU DÉVELOPPEMENT URBAIN**

#### **DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
<b>Article 33 00 03</b>	<b>Direction des Opérations Urbaines</b>	<b>1 550 000</b>	<b>1 550 000</b>
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	50 000	50 000
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	1 500 000	1 500 000
<b>Article 33 00 04</b>	<b>Direction de l'Habitat Social et de la Promotion immobilière</b>	<b>9 011 000</b>	<b>9 011 000</b>
Paragraphe 6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	20 000	20 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	12 000	12 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	15 000	15 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	14 000	14 000
2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	200 000	200 000
2228	Construction, agrandissement, réhabilitation ou rénovation d'immeubles résidentiels ou de rapport	5 000 000	5 000 000
2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	3 700 000	3 700 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	35 000	35 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	15 000	15 000
<b>Article 33 00 20</b>	<b>Direction de l'Architecture et des Normes d'Habitat</b>	<b>99 000</b>	<b>99 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	25 000	25 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	15 000	15 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	20 000	20 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	15 000	15 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	14 000	14 000
<b>Article 33 00 21</b>	<b>Sous Direction de l'Architecture</b>	<b>18 000</b>	<b>18 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
<b>Article 33 00 22</b>	<b>Sous Direction des Normes d'Habitat</b>	<b>18 000</b>	<b>18 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
<b>Article 37 00 04</b>	<b>Sous Direction de l'Habitat Social</b>	<b>21 500</b>	<b>21 500</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 500	6 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
<b>Article 37 00 05</b>	<b>Sous Direction de la Promotion immobilière et de l'auto construction</b>	<b>24 500</b>	<b>24 500</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 500	6 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	18 000	18 000
<b>Article 39 00 00</b>	<b>Dépenses Communes du MINDUH</b>	<b>2 129 424</b>	<b>2 129 424</b>
Paragraphe 6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	2 129 424	2 129 424
<b>Article 44 10 10</b>	<b>Délégation Régionale du MINDUH de l'Adamaoua</b>	<b>40 000</b>	<b>40 000</b>
Paragraphe 2114	Indemnités de déguerpissement pour terrains de voirie	35 000	35 000
2209	Travaux généraux de mise en valeur des terres	5 000	5 000
<b>Article 44 10 101</b>	<b>Service de l'Habitat et de l'Architecture de Ngaoundéré</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2014

**CHAPITRE 38 - MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DU DÉVELOPPEMENT URBAIN**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

<b>IMPUTATION</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>AE</b>	<b>CP</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
<b>Article 44 11 10</b>	<b>Délégation Régionale du MINDUH du Centre</b>	<b>185 000</b>	<b>185 000</b>
Paragraphe 2114	Indemnités de dégagement pour terrains de voirie	55 000	55 000
2209	Travaux généraux de mise en valeur des terres	10 000	10 000
2030	Etudes préalables à la construction de bâtiments	120 000	120 000
<b>Article 44 11 111</b>	<b>Service de l'Habitat et de l'Architecture de Yaoundé</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
<b>Article 44 12 121</b>	<b>Service de l'Habitat et de l'Architecture de Bertoua</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
<b>Article 44 13 131</b>	<b>Service de l'Habitat et de l'Architecture de Maroua</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
<b>Article 44 14 10</b>	<b>Délégation Régionale du MINDUH du Littoral</b>	<b>71 000</b>	<b>71 000</b>
Paragraphe 2114	Indemnités de dégagement pour terrains de voirie	56 000	56 000
2209	Travaux généraux de mise en valeur des terres	15 000	15 000
<b>Article 44 14 141</b>	<b>Service de l'Habitat et de l'Architecture du Littoral</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
<b>Article 44 15 151</b>	<b>Service de l'Habitat et de l'Architecture du Nord</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
<b>Article 44 16 161</b>	<b>Service de l'Habitat et de l'Architecture du Nord-Ouest</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
<b>Article 44 17 171</b>	<b>Service de l'Habitat et de l'Architecture de l'Ouest</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
<b>Article 44 18 181</b>	<b>Service de l'Habitat et de l'Architecture du Sud</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
<b>Article 44 19 191</b>	<b>Service de l'Habitat et de l'Architecture du Sud - Ouest</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
<b>Article 45 17 05</b>	<b>Delegation Départementale du MINDUH des Bamboutos</b>	<b>37 000</b>	<b>37 000</b>
Paragraphe 2114	Indemnités de dégagement pour terrains de voirie	35 000	35 000

## PROJET

### BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

#### CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
2209	Travaux généraux de mise en valeur des terres	2 000	2 000
<b>Article 45 19 05</b>	<b>Delegation Departementale du MINDUH dans le fako</b>	<b>37 000</b>	<b>37 000</b>
Paragraphe 2114	Indemnités de déguerpissement pour terrains de voirie	32 000	32 000
2209	Travaux généraux de mise en valeur des terres	5 000	5 000
<b>Article 98 00 00</b>	<b>PROVISION FINEX</b>	<b>7 925 000</b>	<b>7 925 000</b>
Paragraphe 2228	Construction, agrandissement, réhabilitation ou rénovation d'immeubles résidentiels ou de rapport	7 925 000	7 925 000

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2014

**CHAPITRE 38 - MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DU DÉVELOPPEMENT URBAIN**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**  
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 497	<b>AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN</b>	13 930 069	13 930 069
Action 01	<b>AMELIORATION DE L'ASSAINISSEMENT EN MILIEU URBAIN</b>	10 495 000	10 495 000
Article 33 00 03	<b>Direction des Opérations Urbaines</b>	2 140 000	2 140 000
Paragraphe 2247	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'assainissement	140 000	140 000
2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	2 000 000	2 000 000
Article 44 11 10	<b>Délégation Régionale du MINDUH du Centre</b>	45 000	45 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	45 000	45 000
Article 44 14 10	<b>Délégation Régionale du MINDUH du Littoral</b>	4 045 000	4 045 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	45 000	45 000
2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	4 000 000	4 000 000
Article 45 13 10	<b>Délégation Départementale MINDUH de Logone et Chari</b>	45 000	45 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	45 000	45 000
Article 45 14 05	<b>Délégation Départementale MINDUH de la Moungo</b>	20 000	20 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	20 000	20 000
Article 45 17 40	<b>Délégation Départementale MINDUH du Noun</b>	20 000	20 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	20 000	20 000
Article 64 10 251	<b>Communauté Urbaine de Ngaoundéré</b>	20 000	20 000
Paragraphe 2247	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'assainissement	20 000	20 000
Article 64 11 29	<b>Communauté Urbaine de Youndé</b>	460 000	460 000
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	30 000	30 000
2247	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'assainissement	430 000	430 000
Article 98 00 00	<b>PROVISION FINEX</b>	3 700 000	3 700 000
Paragraphe 2253	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'assainissement	3 700 000	3 700 000
Action 02	<b>EMBELLISSEMENT ET SÉCURISATION DES CENTRES URBAINS</b>	325 000	325 000
Article 33 00 20	<b>Direction de l' Architecture et des Normes d'Habitat</b>	25 000	25 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	25 000	25 000
Article 64 11 29	<b>Communauté Urbaine de Youndé</b>	100 000	100 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	100 000	100 000
Article 64 11 30	<b>COMMUNE D'ESEKA</b>	31 000	31 000
Paragraphe 2203	Aménagement des espaces verts et jardins	31 000	31 000
Article 64 14 10	<b>COMMUNE DE DOUALA IIe</b>	54 000	54 000
Paragraphe 2203	Aménagement des espaces verts et jardins	54 000	54 000
Article 64 15 43	<b>COMMUNE DE POLI</b>	19 000	19 000
Paragraphe 2203	Aménagement des espaces verts et jardins	19 000	19 000
Article 64 17 04	<b>COMMUNE DE BAFANG</b>	45 000	45 000
Paragraphe 2203	Aménagement des espaces verts et jardins	45 000	45 000
Article 64 19 33	<b>COMMUNE DE LIMBE I</b>	51 000	51 000
Paragraphe 2203	Aménagement des espaces verts et jardins	51 000	51 000

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

### **CHAPITRE 38 - MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DU DÉVELOPPEMENT URBAIN**

#### **DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Action 03	<b>PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL INTÉGRÉ DE TOUS LES GROUPES SOCIAUX EN MILIEU URBAIN</b>	<b>3 110 069</b>	<b>3 110 069</b>
Article 33 00 02	<b>DIVISION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN</b>	<b>219 000</b>	<b>219 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	35 000	35 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	15 000	15 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	15 000	15 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	14 000	14 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	20 000	20 000
2089	Renforcements de capacités en général	70 000	70 000
2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	30 000	30 000
Article 37 00 08	<b>Cellule de la Promotion de l'Insertion Sociale en Milieu Urbain</b>	<b>18 000</b>	<b>18 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
Article 37 00 09	<b>Cellule du Développement Social des Zones Urbaines</b>	<b>18 000</b>	<b>18 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
Article 39 00 00	<b>Dépenses Communes du MINDUH</b>	<b>2 366 569</b>	<b>2 366 569</b>
Paragraphe 6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	2 366 569	2 366 569
Article 44 10 103	<b>Service de l'Environnement Social adamaoua</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 11 10	<b>Délégation Régionale du MINDUH du Centre</b>	<b>12 000</b>	<b>12 000</b>
Paragraphe 2203	Aménagement des espaces verts et jardins	12 000	12 000
Article 44 11 113	<b>Service de l'Environnement Social centre</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 12 123	<b>Service de l'Environnement Social est</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 13 133	<b>Service de l'Environnement Social extreme nord</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 14 10	<b>Délégation Régionale du MINDUH du Littoral</b>	<b>48 000</b>	<b>48 000</b>
Paragraphe 2213	Acquisition de bâtiments destinés aux centres sociaux, culturels ou de loisirs	48 000	48 000
Article 44 14 143	<b>Service de l'Environnement Social littoral</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

### **CHAPITRE 38 - MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DU DÉVELOPPEMENT URBAIN**

#### **DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION** (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

<b>IMPUTATION</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>AE</b>	<b>CP</b>
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
<b>Article 44 15 153</b>	<b>Service de l'Environnement Social de Garoua</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
<b>Article 44 16 163</b>	<b>Service de l'Environnement Social de Bamenda</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
<b>Article 44 17 173</b>	<b>Service de l'Environnement Social de Bafoussam</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
<b>Article 44 18 183</b>	<b>Service de l'Environnement Social d'Ebolowa</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
<b>Article 44 19 193</b>	<b>Service de l'Environnement Social de Buea</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
<b>Article 45 17 35</b>	<b>Délégation Départementale MINDUH du Ndé</b>	<b>4 500</b>	<b>4 500</b>
Paragraphe 2114	Indemnités de déguerpissement pour terrains de voirie	4 500	4 500
<b>Article 45 19 25</b>	<b>Delegation Départementale du MINDUH de la Meme</b>	<b>290 000</b>	<b>290 000</b>
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	18 000	18 000
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	232 000	232 000
2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	40 000	40 000
<b>Article 55 11 05</b>	<b>CENTRE D'INSERTION DES JEUNES DE NANGA EBOKO</b>	<b>6 000</b>	<b>6 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
<b>Article 55 11 35</b>	<b>CENTRE D'INSERTION DES JEUNES DE YAOUNDE</b>	<b>6 000</b>	<b>6 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
<b>Article 55 12 20</b>	<b>CENTRE D'INSRTION DES JEUNES DE BERTOUE</b>	<b>6 000</b>	<b>6 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
<b>Article 55 17 35</b>	<b>CENTRE D'INSRTION DES JEUNES DE BANGANGTE</b>	<b>6 000</b>	<b>6 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000

## PROJET

### BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

#### CHAPITRE 38 - MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DU DÉVELOPPEMENT URBAIN

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 55 17 40	CENTRE D'INSRTION DES JEUNES DE FOUMBAN	6 000	6 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 55 18 26	CENTRE D'INSRTION DES JEUNES DE MEYO MESSALA	6 000	6 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 64 11 94	COMMUNE DE YDE V	48 000	48 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	48 000	48 000

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

### **CHAPITRE 38 - MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DU DÉVELOPPEMENT URBAIN**

#### **DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION** (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

<b>IMPUTATION</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>AE</b>	<b>CP</b>
Programme 498	<b>DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT URBAIN (PDITU)</b>	<b>58 610 293</b>	<b>29 739 293</b>
Action 01	<b>ENTRETIEN DE LA VOIRIE URBAINE</b>	<b>1 967 590</b>	<b>1 967 590</b>
Article 33 00 03	<b>Direction des Opérations Urbaines</b>	<b>527 600</b>	<b>527 600</b>
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	527 600	527 600
Article 44 11 10	<b>Délégation Régionale du MINDUH du Centre</b>	<b>99 990</b>	<b>99 990</b>
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	99 990	99 990
Article 44 18 10	<b>Délégation Régionale MINDUH du Sud à Ebolowa</b>	<b>450 000</b>	<b>450 000</b>
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	25 000	25 000
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	425 000	425 000
Article 45 19 05	<b>Delegation Départementale du MINDUH dans le fako</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>
Paragraphe 2114	Indemnités de dégagement pour terrains de voirie	50 000	50 000
Article 64 10 02	<b>COMMUNE DE BANKIM</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	50 000	50 000
Article 64 10 16	<b>COMMUNE DE MBE</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	50 000	50 000
Article 64 11 16	<b>COMMUNE DE BOT-MAKAT</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	50 000	50 000
Article 64 11 28	<b>COMMUNE D'ENDOM</b>	<b>40 000</b>	<b>40 000</b>
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	40 000	40 000
Article 64 12 14	<b>COMMUNE DE DIMAKO</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	50 000	50 000
Article 64 13 25	<b>COMMUNE DE DZIGUILAO</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	50 000	50 000
Article 64 13 38	<b>COMMUNE DE KOZA</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	50 000	50 000
Article 64 14 03	<b>COMMUNE D'EBONE</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	50 000	50 000
Article 64 15 28	<b>COMMUNE DE TOUBORO</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	50 000	50 000
Article 64 15 43	<b>COMMUNE DE POLI</b>	<b>55 000</b>	<b>55 000</b>
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	55 000	55 000
Article 64 16 49	<b>COMMUNE DE NKOR (NONI)</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	50 000	50 000
Article 64 17 34	<b>COMMUNE de BAZOU</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	50 000	50 000
Article 64 17 40	<b>COMMUNE DE FOUMBAN</b>	<b>40 000</b>	<b>40 000</b>
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	40 000	40 000
Article 64 18 06	<b>COMMUNE DE BENGBIS</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

### **CHAPITRE 38 - MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DU DÉVELOPPEMENT URBAIN**

#### **DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

<b>IMPUTATION</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>AE</b>	<b>CP</b>
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	50 000	50 000
<b>Article 64 18 12 COMMUNE DE CAMPO</b>		<b>50 000</b>	<b>50 000</b>
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	50 000	50 000
<b>Article 64 19 08 COMMUNE DE BANGEM</b>		<b>55 000</b>	<b>55 000</b>
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	55 000	55 000
<b>Article 64 19 10 COMMUNE DE MBONGUE</b>		<b>50 000</b>	<b>50 000</b>
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	50 000	50 000
<b>Action 02 RÉHABILITATION DE LA VOIRIE URBAINE</b>		<b>17 855 390</b>	<b>14 684 390</b>
<b>Article 33 00 03 Direction des Opérations Urbaines</b>		<b>200 000</b>	<b>200 000</b>
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	200 000	200 000
<b>Article 44 11 10 Délégation Régionale du MINDUH du Centre</b>		<b>6 621 000</b>	<b>4 450 000</b>
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	408 550	300 000
2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	150 000	150 000
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	6 062 450	4 000 000
<b>Article 44 14 10 Délégation Régionale du MINDUH du Littoral</b>		<b>50 000</b>	<b>50 000</b>
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	50 000	50 000
<b>Article 44 18 10 Délégation Régionale MINDUH du Sud à Ebolowa</b>		<b>3 199 100</b>	<b>3 199 100</b>
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	3 199 100	3 199 100
<b>Article 45 17 35 Délégation Départementale MINDUH du Ndé</b>		<b>4 000</b>	<b>4 000</b>
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	4 000	4 000
<b>Article 64 14 19 Communauté Urbaine de Douala</b>		<b>3 000 000</b>	<b>2 000 000</b>
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	150 000	100 000
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	2 850 000	1 900 000
<b>Article 67 00 00 Contrat de Désendettement au Développement</b>		<b>781 290</b>	<b>781 290</b>
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	781 290	781 290
<b>Article 73 00 10 Fonds Routier</b>		<b>4 000 000</b>	<b>4 000 000</b>
Paragraphe 6191	Entretien routier	3 230 000	3 230 000
6310	Impôts et versement assimilés	770 000	770 000
<b>Action 03 CONSTRUCTION DE LA VOIRIE URBAINE</b>		<b>38 787 313</b>	<b>13 087 313</b>
<b>Article 33 00 03 Direction des Opérations Urbaines</b>		<b>130 000</b>	<b>130 000</b>
Paragraphe 6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	25 000	25 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000	20 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	15 000	15 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	20 000	20 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	35 000	35 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	15 000	15 000
<b>Article 33 00 031 Sous Direction de l'Assainissement et du Drainnage</b>		<b>18 000</b>	<b>18 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2014

**CHAPITRE 38 - MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DU DÉVELOPPEMENT URBAIN**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
<b>Article 37 00 07</b>	<b>Sous Direction des Voiries et Réseaux Divers</b>	<b>48 000</b>	<b>48 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	17 000	17 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	31 000	31 000
<b>Article 39 00 00</b>	<b>Dépenses Communes du MINDUH</b>	<b>466 303</b>	<b>466 303</b>
Paragraphe 6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	466 303	466 303
<b>Article 44 10 100</b>	<b>Service du Développement Urbain de l'Adamaoua</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
<b>Article 44 11 110</b>	<b>Délégation Régionale du MINDUH du Centre</b>	<b>37 183 814</b>	<b>11 483 814</b>
Paragraphe 2114	Indemnités de déguerpissement pour terrains de voirie	500 000	500 000
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	12 625 455	3 575 455
2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	1 024 190	674 190
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	23 034 169	6 734 169
<b>Article 44 11 110</b>	<b>Service du Développement Urbain du Centre</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
<b>Article 44 12 120</b>	<b>Service du Développement Urbain de l'EST</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
<b>Article 44 13 130</b>	<b>Service du Développement Urbain de l'Extrême -Nord</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
<b>Article 44 14 140</b>	<b>Service du Développement Urbain du Littoral</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
<b>Article 44 15 150</b>	<b>Service du Développement Urbain du Nord</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
<b>Article 44 16 160</b>	<b>Service du Développement Urbain du Nord - Ouest</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
<b>Article 44 17 170</b>	<b>Service du Développement Urbain de l'Ouest</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
<b>Article 44 18 180</b>	<b>Service du Développement Urbain du Sud</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500

## PROJET

### BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

#### CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 44 19 190	Service du Developpement Urbain du Sud - Ouest	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 19 05	Delegation Departementale du MINDUH dans le fako	891 196	891 196
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	44 560	44 560
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	846 636	846 636
<b>TOTAL GENERAL DU CHAPITRE</b>		<b>109 059 290</b>	<b>80 188 290</b>